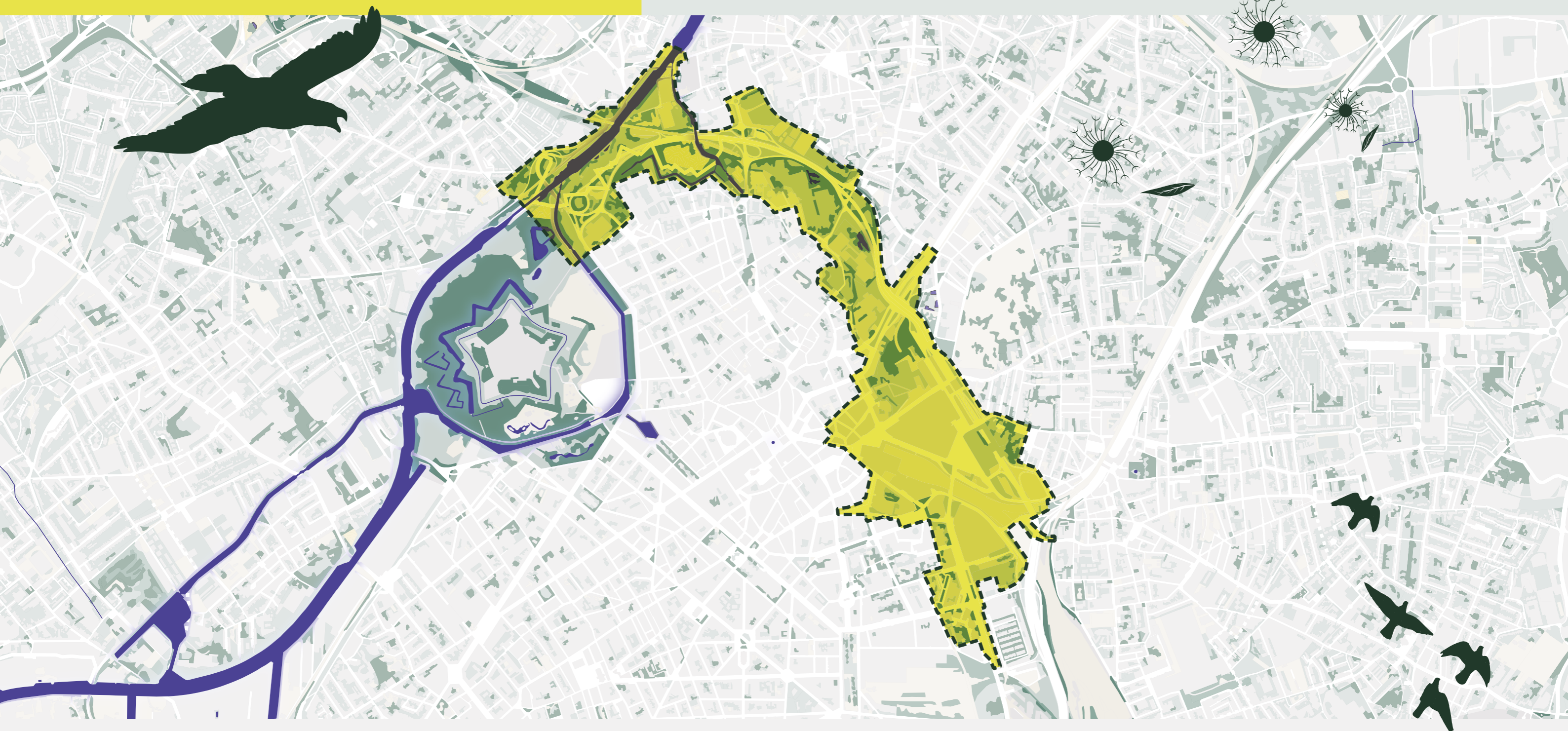


EURALILLE À LA DEÛLE

PLAN-GUIDE DU VIVANT SYNTHÈSE



Agence TER, TER architecture, Berim, Citec, Hekladonia,
Inddigo, Réseau(x), PCM, Urban Water, 8'18"

Métropole Européenne de Lille, Lille, La Madeleine,
Saint-André-lez-Lille, Lambersart, SPL Euralille

PRÉAMBULE

En 2021, la **Métropole Européenne de Lille** (MEL) a confié à la **SPL Euralille** la conduite d'études sur un site de 200 hectares, identifié pour son potentiel paysager et urbain, **Euralille à la Deûle**.

Ce territoire de projet est réparti sur quatre villes :

Lille, La Madeleine, Saint-André-lez-Lille et **Lammersart**.

C'est dans ce cadre qu'une mise en concurrence a été lancée en 2022, à l'issue de laquelle a été sélectionnée l'équipe menée par l'Agence TER, paysagistes urbanistes, pour conduire ces études, accompagnée d'architectes, d'écologues, d'ingénieurs experts en mobilités, en infrastructures, en ouvrages d'art, en environnement, en gestion des eaux et d'éclairagistes.

Le plan-guide du vivant est le résultat d'un travail collectif de trois ans, **en concertation avec les habitants**. Il constitue une feuille de route pour répondre aux enjeux **des villes de demain** pour ce projet sur le temps long et pose les grands principes de la transformation du territoire d'Euralille à la Deûle avec **une infrastructure de mobilité renouvelée, écologique et bioclimatique et notamment, une nouvelle manière de faire la ville**. Euralille à la Deûle, c'est aussi la poursuite du dynamisme d'Euralille comme quartier d'affaires et hub de mobilités par la régénération urbaine qui permettra d'en faire un quartier plus habité et tout en confortant son rayonnement métropolitain. **Ainsi, le projet Euralille à la Deûle matérialise l'engagement du territoire métropolitain dans la transition écologique.**

Maîtrise d'ouvrage :

> **SPL EURALILLE, POUR LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE**

Groupement de maîtrise d'œuvre :

> **Agence TER**, paysagistes, urbanistes - mandataire

> **TER Architecture**, architectes

> **BERIM**, voiries et réseaux divers

> **Citec**, mobilité

> **Hekladonia**, écologues

> **Inddigo**, environnement

> **Réseau(x)**, paysagistes

> **PCM**, ouvrages d'art

> **Urban Water**, hydrologie urbaine

> **8'18"**, concepteurs lumière

SOMMAIRE

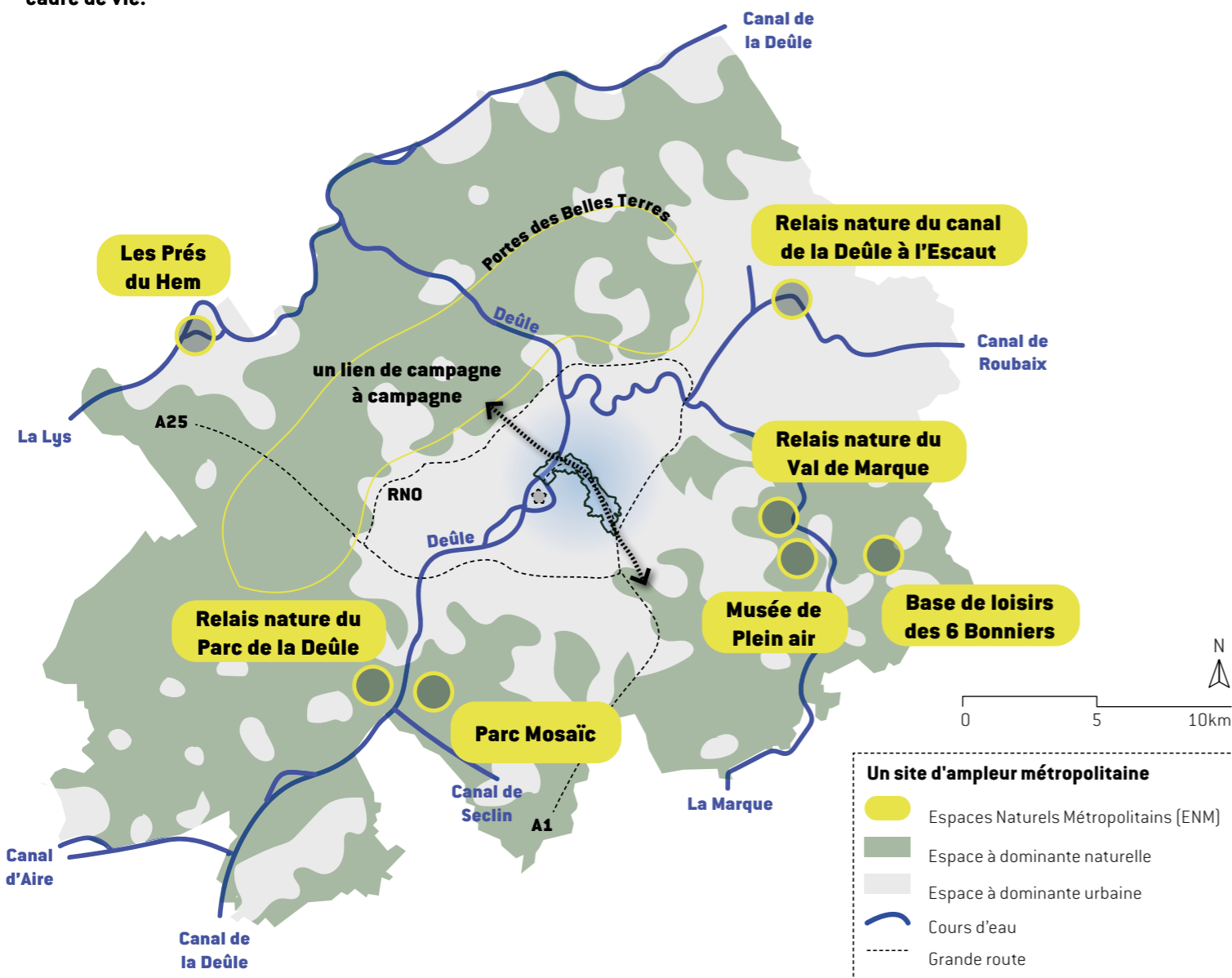
. Un site d'ampleur métropolitain et localisation du site Euralille à la Deûle	P.03
. Un projet en lien avec les objectifs métropolitains	P.04
. Portrait du site de projet	P.05
. Un site composite : une diversité de lieux	P.06
. Un site stratifié par sa géo-histoire : l'héritage patrimonial sur le périmètre	P.07
. Enjeux de projet : Voisins, voisines, une nouvelle approche	P.08
. Le plan-guide du vivant , cinq thématiques	P.09
. Les ateliers de concertation	P.10
. L'armature du projet , trois principes fondateurs	P.11
. L'armature du projet , ou comment décliner spatialement les cinq thématiques	P.12
. Schéma des intentions de projet	P.13
1. Une infrastructure de mobilité renouvelée	P.14
2. Une infrastructure bioclimatique et écologique	P.15
3. Un projet porteur d'usages	P.17
. Enjeu spécifique : le quartier des gares	P.18
. Un projet qui s'écrit sur le temps long	P.19
. Synthèse	P.20
. Lexique*	P.21

UN SITE D'AMPLEUR MÉTROPOLITAINE

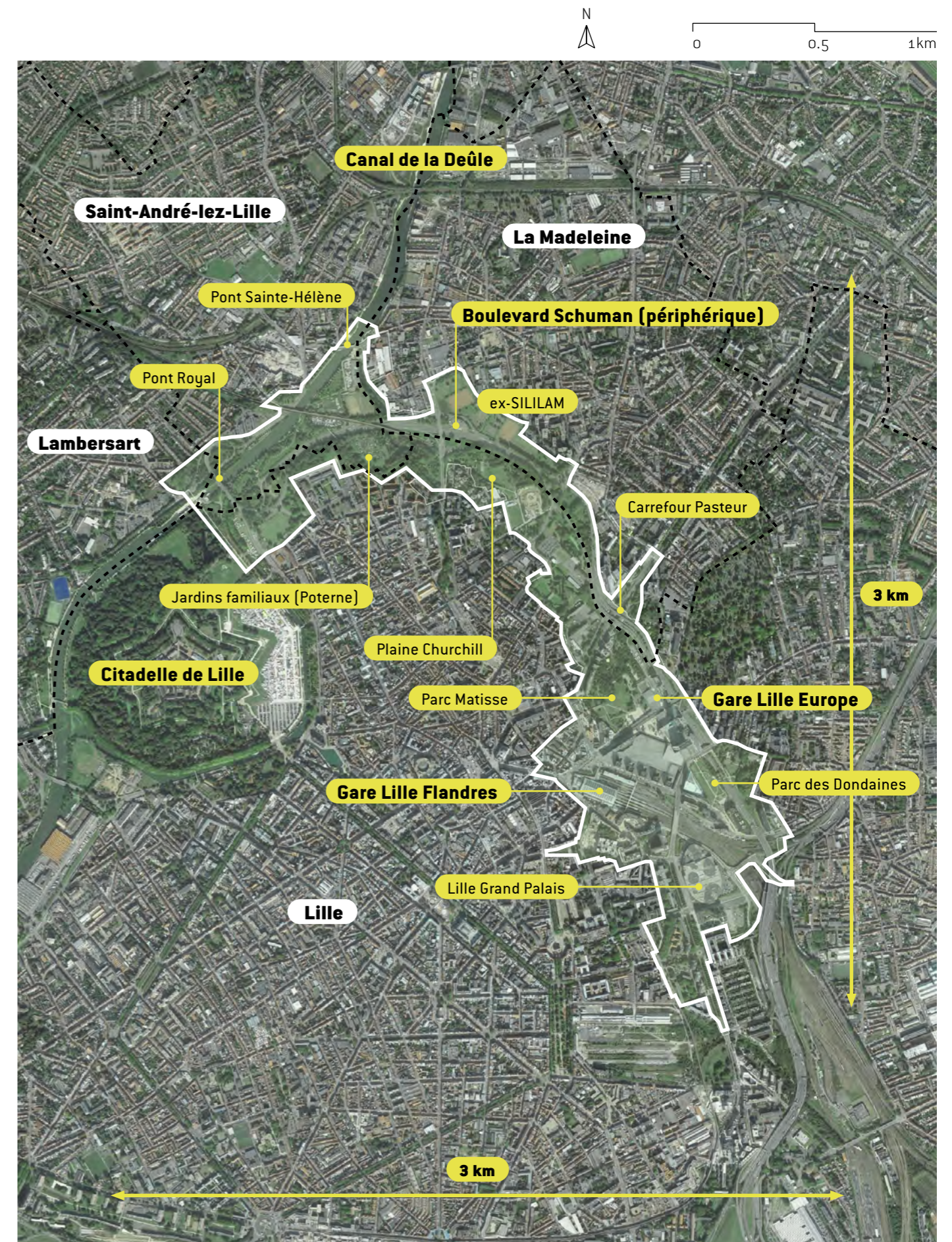
SE SAISIR DE LA DIMENSION MÉTROPOLITAINE DU PROJET L'ENJEU D'UNE CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE EN PLEIN CŒUR DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

Le projet Euralille à la Deûle est **d'importance métropolitaine**, car il se situe à la rencontre de **deux axes écologiques majeurs** : **les trames verte et bleue***.

La carte ci-dessous, situant les espaces naturels métropolitains* (en **jaune**) et les espaces à dominante naturelle* (en **vert**), met en évidence le territoire d'Euralille à la Deûle comme un **chaînon manquant**. L'enjeu est de retrouver **ce lien de campagne à campagne**, effacé par le temps, et valoriser sa place en **bord de Deûle**, en déclinaison concrète de la *Stratégie Nature et Eau*. Ce territoire a vocation à devenir **un paysage support de continuités écologiques fondamentales**, grâce à sa position stratégique en plein cœur de la métropole. Ce site doit permettre **d'agir sur le climat et la décarbonation**, contribuant ainsi à la **santé humaine et environnementale**, en cohérence avec les objectifs du Plan Climat Air Énergie Territorial. Le projet Euralille à la Deûle représente aussi une opportunité de conforter **l'attractivité du cœur métropolitain** tout en améliorant la **qualité du cadre de vie**.



LOCALISATION DU SITE EURALILLE À LA DEÛLE



UN PROJET EN LIEN AVEC LES OBJECTIFS MÉTROPOLITAINS



OBJECTIFS ET DOCUMENTS MÉTROPOLITAINS

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (2021)

Un projet qui participe à l'atteinte des objectifs suivants:

- > Viser la neutralité carbone en 2050
- > Accroître la capacité de séquestration carbone* par les plantations
- > Réduire les émissions de polluants atmosphériques notamment dans les secteurs du transport routier (44%)
- > S'adapter au changement climatique : préserver la ressource en eau, en qualité et en quantité et lutter contre les îlots de chaleur urbains*.

OBJECTIFS DU PLAN DE MOBILITÉ (2023)

- > Réduire la part de la voiture conducteur de 44 % à 33 % dans les modes de déplacement des métropolitains
- > Augmenter la part des transports en commun de 11 % en 2016 à 20 % en 2035 (Extramobile - SDIT)
- > Augmenter la part du vélo de 1 % à 8 % et de la marche de 29 % à 32 %

STRATÉGIE NATURE ET EAU / TRAME VERTE ET BLEUE (2024)

- > Accroître d'au moins 500 hectares entre 2021 et 2035 les espaces verts et de nature accessibles au public
- > Avoir au moins un million d'arbres supplémentaires plantés entre 2024 et 2035 sur le territoire
- > Prévoir l'infiltration des eaux pluviales à la parcelle
- > Créer au moins 170 km de voies vertes entre 2021 et 2035
- > Lancer la restauration de 600 km de cours d'eau sur la période 2022-2035

PLAN LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Le PLH prévoit 43 400 logements neufs et 57 000 logements rénovés entre 2022 et 2028 :

- > Bâtir chaque année 6 200 logements neufs, durables et abordables, et en rénover 8 200 afin de combler le déficit de logement actuel
- > Proposer 30 % de logements sociaux neufs pour les familles les plus précaires
- > Aider à la rénovation énergétique de 5 200 logements privés et 3 000 logements sociaux tous les ans, afin de les rendre moins énergivores et d'alléger les charges des foyers
- > Organiser 450 places d'aires de passage, 10 terrains provisoires et près de 150 logements sociaux supplémentaires à travers le Plan métropolitain d'accueil et d'habitat des gens du voyage

PLAN MÉTROPOLITAIN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (PMDE)

Pour créer des emplois durables pour tous sur le territoire :

- > Mettre en œuvre une stratégie ambitieuse en vue d'accompagner le développement des entreprises
- > Accélérer les transitions écologiques et conforter l'attractivité internationale du territoire en s'appuyant sur le pôle d'excellence d'Euralille
- > S'appuyer sur la puissance d'innovation de ses filières d'excellence ainsi que sur le potentiel de sa recherche et de son offre de formation

PORTRAIT DU SITE DE PROJET

UN PAYSAGE SUPPORT DE CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES ET RÉGULATEUR DE CLIMAT
L'ENJEU DE SA DIFFUSION DANS LES VILLES



CHIFFRES CLÉS

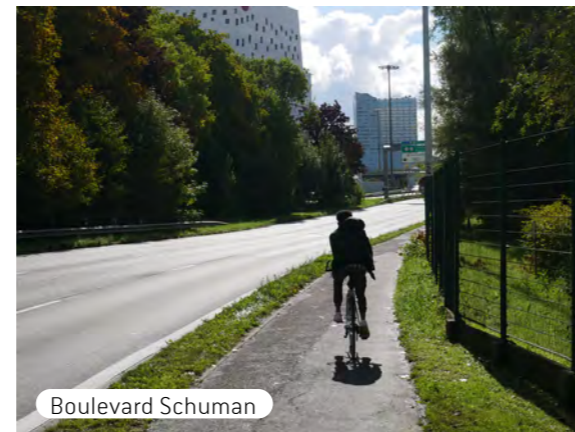
- **200 hectares**, au cœur de la MEL, au croisement de **4 villes** et des **trames verte et bleue***
- env. **1/3** des sols du site **inaccessibles**
- env. **65 hectares** du site **déjà végétalisés**
- env. **60 hectares** du site dédiés à la **voiture**
- env. **100 hectares** de vestiges de l'ancienne **ceinture fortifiée**
- Le **3^{ème} quartier d'affaires** de France, 16 000 salariés, 1 000 logements, 30 millions de voyageurs par an

UN SITE COMPOSITE : UNE DIVERSITÉ DE LIEUX

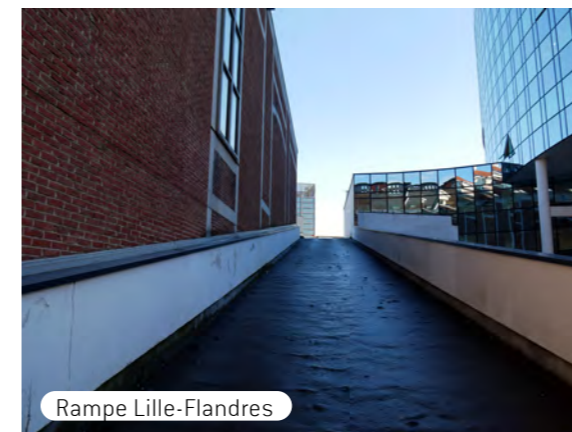
INFRASTRUCTURES, SUPERSTRUCTURES



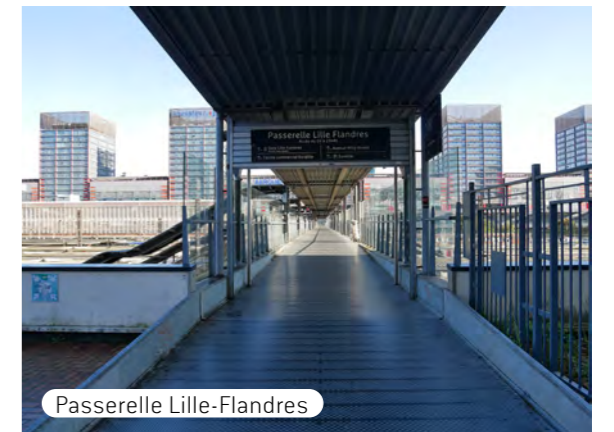
MODES DOUX



NON QUALIFIÉS



ÉTENDUES



UN SITE STRATIFIÉ PAR SA GÉO-HISTOIRE : L'HÉRITAGE PATRIMONIAL SUR LE PÉRIMÈTRE

L'HISTOIRE D'UN BIEN COMMUN DEvenu LA VILLE-VOITURE D'AUJOURD'HUI UN TERRITOIRE D'OPPORTUNITÉS POUR LES DÉFIS À VENIR

Plusieurs siècles d'histoire ont construit les paysages d'Euralille à la Deûle. En résulte un assemblage d'espaces accessibles et inaccessibles, constitué d'espaces de nature et de voiries, quasi-infranchissables.

Pendant des siècles, les **fortifications de Vauban** (XVII^{ème} siècle) dessinent les contours de la ville de Lille. On en trouve trace encore aujourd'hui : les Portes de Gand, de Roubaix, des vestiges de murs d'enceinte, et l'ancien Canal de la Tortue (fossé). Au **XX^{ème} siècle**, on considère ces ouvrages fortifiés comme des entraves au développement urbain, alors ils seront **déclassés**, puis en grande partie démolis.

Pendant ce temps, en **1848**, une ligne de **chemin de fer** reliant Paris à Dunkerque prend place le long des fortifications. Les **jardins ouvriers** de la Poterne constituent les derniers témoins de ces temps. Ils racontent l'époque des **grandes industries lilloises**, les maisons ouvrières, le besoin d'extérieur. Au pied des fortifications prennent place des jardins, entourés d'une diversité d'autres paysages, complémentaires : **champs, pâturages, boisements, haies bocagères, chemins de promenade...**

Un siècle plus tard, le **boulevard périphérique** (formé par les boulevards Pasteur, Coubertin et Schuman) est aménagé en effaçant le tracé de l'ancienne voie ferrée. Il est terminé **au début des années 70**. Il est caractéristique des voies de **contournement** de cette époque : des voies très larges, encaissées par des talus qui créent des **ruptures**, des échangeurs qui consomment de l'espace, le tout **rendant inaccessibles les lieux qui la bordent**, où il est difficile de se repérer.

Puis **les années 90** placent Lille sur la carte de l'Europe avec l'arrivée du **TGV** et la construction du **quartier d'affaires Euralille**, où les bâtiments s'élèvent vers le ciel, parfois au détriment du sol. Les projets de développement du quartier Euralille se poursuivent (Euralille 2, Euralille3000), **intensifiant le quartier**, le rendant habitable. Ils sont à l'image de ce territoire tout entier : un territoire d'entre-deux où **la nature s'est effacée au cours du temps, au profit de l'homme et des infrastructures**.

Aujourd'hui, sur ce territoire, l'objectif est de retourner aux origines du sol. Le projet prévoit de **restaurer les écosystèmes*** et **redonner accès à ce site** oublié pour lui permettre de mieux accueillir des usages dans des espaces de nature, accessibles et ouverts aux habitantes et habitants de la métropole.

1900's
La plaine
0, LE BIEN COMMUN
La plaine - 1950

1960's
Le tout voiture
1, CONTOURNER
Le bd. Schuman - 1971

1990's
Lille Métropole
2, NOUVEAU QUARTIER
Euralille, chantier - 1994

2000's
Euralille 2 et 3000
3, HABITER, TRAVAILLER
Le Bois Habité - 2012

2020's +
Euralille à la Deûle
4, LA RÉSILIENCE
Voisins, voisines

0 100 500m

en rouge, l'histoire militaire, liée à l'ère Vauban (fortifications)
pointillés : anciennes fortifications
en jaune, l'histoire agricole et maraîchère
couleur : parcellaire agricole
en bleu, l'histoire liée à l'eau

Station de pompage
Vestige de fortifications
Porte de Gand
Porte de Roubaix
Porte de Saint-Sauveur

ENJEUX DE PROJET : VOISINS, VOISINES, UNE NOUVELLE APPROCHE

UN PROJET POUR DEMAIN

FAIRE FACE AUX ENJEUX CLIMATIQUES ET ÉCOLOGIQUES CONTEMPORAINS

Penser la transformation d'un territoire de cette ampleur, c'est **penser le temps long**, c'est faire un projet pour demain. C'est prendre en compte **les conséquences du changement climatique** et **les anticiper pour s'adapter**. Les études scientifiques sont claires, il ne sera pas possible de revenir à notre "climat d'avant". Le changement climatique entraîne des épisodes récurrents et plus intenses de sécheresse, canicule, pluie et d'inondations auxquels il faut s'adapter. Il faut donc **imaginer de nouvelles manières de faire un projet urbain**. Sachant qu'environ **70 % des émissions de gaz à effet de serre* sont liées aux zones urbaines**, c'est bien là qu'il faut agir.

- Agir pour **décarboner* nos modes de vie, nos déplacements**.
- Agir pour **rafraîchir, dépolluer l'air que l'on respire**.
- Agir pour **protéger la biodiversité* si précieuse à nos écosystèmes**.
- Agir pour **(ré)apprendre à vivre ensemble au sein des villes**, avec le vivant : les animaux, les végétaux et les champignons.

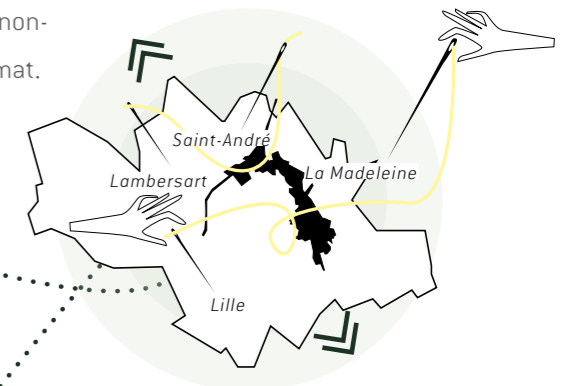
Inventer une nouvelle façon de construire et de penser un projet urbain, c'est le défi qui est lancé.

Par son **immense potentiel de régulateur climatique et écologique**, lié notamment à sa taille (200 hectares, c'est 2 fois la Citadelle) et le projet de **tramway** qui le traverse, le territoire d'Euralille à la Deûle a la capacité de jouer **un vrai rôle dans le climat urbain** et dans le renouvellement de nos modes de vie.



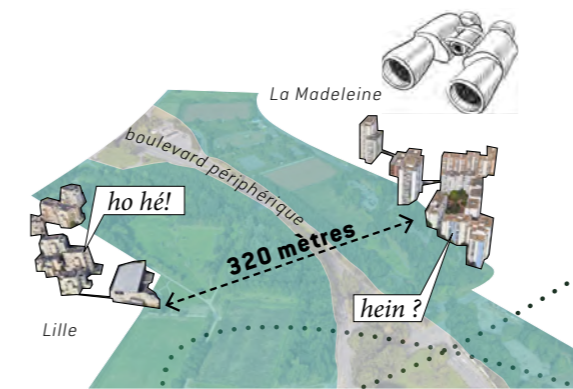
voisins *sur Terre*

Nous sommes tout d'abord les locataires de notre planète, nous dépendons de son équilibre pour survivre, et au sein de cette planète, nous devons **réinventer des projets communs**, entre humains, non-humains (végétaux, animaux...), en lien avec le climat.



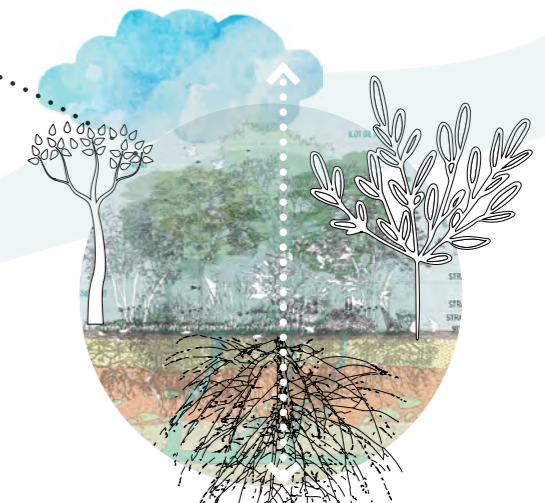
voisins *dans notre territoire*

Le voisinage, c'est aussi un enjeu pour la métropole lilloise, qui doit **retisser des liens** de campagne à campagne, en passant d'un territoire morcelé par une infrastructure routière, à une **centralité métropolitaine, capable de se réadresser aux villes** qui lui tournent le dos, et de s'y diffuser.



voisins *entre deux rives*

Les voisins de la rive infrastructurelle sont aujourd'hui **séparés par une épaisseur immense**, très **hétéroclite**, mais **accaparée par le boulevard périphérique** (spatialement, visuellement, mais aussi en termes de bruit, de pollution de l'air). Pourtant, cette épaisseur est riche d'un beau **patrimoine**, qu'il soit **naturel** (boisements, jardins, parcs...), **historique** (fortifications, portes...), **hydraulique** (canaux, écluses...). Cette épaisseur est aussi déjà clairsemée d'**usages** (sportifs, jardins, gares, ferme urbaine...). Le tout étant de **refaire dialoguer tous les vivants**, occupants actuels ou futurs de ce site.



voisins *dans nos milieux*

Les relations de voisinage et de coexistence sont surtout des **relations de coopération et d'interrelations au sein des écosystèmes** : entre sous-sols, végétaux lieux d'habitats pour les animaux, et le ciel (température, échanges d'eau et de matière...). Tout est imbriqué et l'humain fait partie intégrante de cet écosystème.

LE PLAN-GUIDE DU VIVANT : CINQ THÉMATIQUES

LE PLAN-GUIDE DU VIVANT

L'ART DE (CO)HABITER DANS LA MÉTROPOLE

QU'EST-CE QU'UN PLAN-GUIDE ?

Un plan-guide est un document qui sert de **feuille de route pour l'aménagement d'un territoire sur le long terme**. Il fixe les grands principes et orientations à suivre pour organiser l'espace et le temps, en tenant compte des particularités du lieu (comme l'histoire, la géographie, ou les besoins des habitants). Le plan-guide ne détaille pas chaque action précise, mais donne **une vision globale et cohérente pour guider les projets futurs**, en veillant à ce qu'ils respectent les objectifs définis.

QU'EST-CE QUE LE PLAN-GUIDE DU VIVANT ?

Le plan-guide du vivant constitue donc une **feuille de route aux fortes ambitions écologiques et climatiques**. Il s'appuie sur cinq thématiques pour expliquer *des manières possibles* d'atteindre ses objectifs ambitieux : Respirer, Se mouvoir, Habiter-Travailler, Se nourrir, S'épanouir. Elles constituent autant d'ambitions pour le site de projet qui nourrissent l'élaboration du plan-guide et ouvrent des perspectives sur les futurs d'Euralille à la Deûle.

Le plan-guide du vivant propose donc de commencer par **envisager tous les vivants sur un pied d'égalité**. Car tous ont besoin de :

- **S'adapter** à la chaleur et au manque d'eau (notamment les végétaux...).
- Pouvoir **trouver refuge** (des lieux de nidification adaptés aux espèces présentes sur le territoire, des logements frais en été, chauds en hiver).
- **Se déplacer** de manière efficace et décarbonée dès que

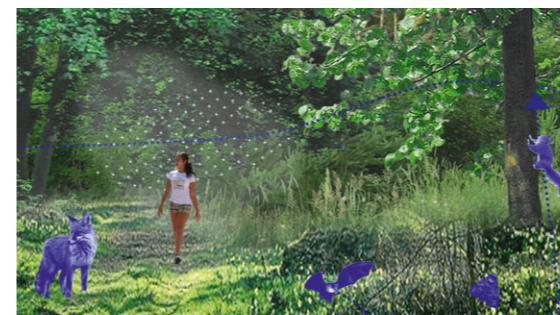
possible (corridors* à garantir par la continuité des milieux naturels, améliorer les transports en commun et modes actifs).

- Apprendre à **cohabiter ensemble** (apprendre et comprendre la nature pour mieux la protéger, pour mieux se nourrir, pour mieux en profiter).

Ces quelques exemples permettent d'illustrer les grands enjeux portés par les cinq thématiques qui composent le plan-guide du vivant.

Le projet Euralille à la Deûle, avec ses paysages fracturés pourtant en plein cœur de la métropole, le futur tramway qui arrive et les enjeux climatiques contemporains, s'inscrit dans trois ambitions métropolitaines :

1. Mettre en place **une nouvelle offre de mobilité**, grâce à la mutation de l'infrastructure routière pour accueillir le **tramway** (Extramobile - SDIT).
2. Développer **une armature support de continuités écologiques**, et d'un rapport renouvelé à la **nature en ville** au bénéfice des métropolitains.
3. Accompagner le **développement du territoire** et la **régénération urbaine** du cœur historique d'Euralille.



RESPIRER - Renaturer*, l'abécédaire de l'infrastructure écologique et bioclimatique* :

Renaturer les **sols**, restaurer **des écosystèmes** adaptés aux humains, à la faune et à la flore, renouer un lien avec les **eaux** du territoire pour mieux les gérer, penser la **trame noire***, et les **indicateurs de suivi environnemental*** du projet, en lien avec un bilan carbone, la santé et d'autres indicateurs choisis.



SE MOUVOIR - Guider la mutation de l'infrastructure autoroutière :

Accueillir le nouveau tramway, proposer de nouveaux itinéraires pour les **cycles** (rapides et lents) et pour les **piétons** (les rubans et de grandes promenades transversales) en **réduisant la place de la voiture**. S'appuyer sur le **quartier des gares**, au cœur des réseaux de transport, dont l'accessibilité est à conforter pour tous les modes.



HABITER - TRAVAILLER - Construire plus durablement et renouveler la ville :

Encadrer les constructions futures et les réhabilitations du point de vue **environnemental**, notamment bas-carbone et sobriété dans l'utilisation de ressources (y compris sur la non-artificialisation des sols), mais aussi du point de vue **architectural** et **programmatique** (mixité, réversibilité*, vie de quartier...).



SE NOURRIR - Cultiver des paysages nourriciers en plein cœur de la métropole :

Mettre en place un **projet paysager pédagogique** et un projet d'usages autour d'une **boucle vertueuse** : production, transformation, distribution, consommation, valorisation de la biomatière, en lien avec les **deux fermes urbaines** du site.



S'ÉPANOUIR - L'art de vivre en ville, la question du «plein air» :

Proposer une **variété d'usages, ludiques, sportifs, familiaux** au profit des habitants de la métropole, dans les espaces libres et ouverts, des lieux **dépaysants**, des boucles de **promenade**, et des espaces ouverts à des programmations **culturelles ou événementielles**.

LES ATELIERS DE CONCERTATION

RÉPONDRE AUX ATTENTES DES MÉTROPOLITAINS UN PLAN-GUIDE ENRICHIS PAR LES ATELIERS DE CONCERTATION



QR code à scanner pour accéder aux documents de la concertation (en bas de page)

Atelier de concertation n°2 - Respirer - Lambersart

Suite à une première phase de concertation (2022), sur la découverte du territoire, une seconde phase s'est tenue de fin 2023 à début 2024. Des permanences, des réunions et des ateliers thématiques ont eu lieu sur les territoires des quatre villes.

Les ateliers étaient animés par l'Atelier POWA, en collaboration avec l'équipe TER. Il s'agissait à la fois de donner les premières intentions de projet proposées par l'équipe TER, et de les confronter aux avis des participants pour alimenter le projet et le plan-guide.

Autour de grands plans et de photos de site, des temps de travail collectifs se sont tenus pour partager les connaissances, identifier des besoins, des sujets prioritaires et des points d'attention.

Trois sujets transversaux sont ressortis de la concertation et ont fait l'unanimité.

1. Créer des **continuités**, naturelles (corridors écologiques), ou de parcours (mobilité, piétons et cycles)
2. Valoriser et préserver le **patrimoine** historique ou végétal
3. Veiller à la **diversité et l'inclusivité** du projet, qu'il s'adresse à tous et toutes

Les sujets abordés s'organisaient selon les cinq thématiques : **Respirer, Se Mouvoir, Habiter-Travailler, Se Nourrir, S'épanouir.**

Ces demandes citoyennes ont ensuite été prises en compte pendant l'élaboration du plan-guide, ce qui permet d'y apporter des éléments de réponses, de les développer et de proposer des solutions adaptées dans le projet.

Le plan-guide du vivant est le fruit d'un travail collectif. C'est un document qui résume les grands principes d'aménagement, tout en reflétant la diversité des points de vue, et prenant en compte les spécificités techniques, historiques et sociales du territoire.



L'ARMATURE DU PROJET, TROIS PRINCIPES FONDATEURS

LES TROIS PRINCIPES FONDATEURS

Au fil des années, la transformation **d'Euralille à la Deûle révèle un nouveau visage, alliant nature, durabilité et qualité de vie**. Cette métamorphose s'articule autour de trois principes fondateurs, **qui redéfinissent les relations entre les vivants, la nature et la ville**.

01.

Une infrastructure de **mobilité renouvelée**

1. UNE INFRASTRUCTURE DE MOBILITÉ RENOUVELÉE

Ce projet vise d'abord à **reconnecter les 200 hectares de site** entre eux et avec les villes voisines, grâce à **un réseau de transports en commun réorganisé et remaillé**, notamment par le **tramway**, et à de larges promenades pour les piétons et cyclistes (les rubans et la piste vélo+*). La **place de la voiture est réduite**, les continuités sont retrouvées. Se déplacer depuis Euralille jusqu'à la Deûle devient **une promenade**, avec des parcours à travers des paysages forestiers ou bocagers, ouverts, accessibles : on pourra aller **d'un bout à l'autre du site en 8 minutes à vélo**, ou bien se promener sur les **30 kilomètres de boucles de promenades créées**.

02.

Une infrastructure de **bioclimatique et écologique**

2. UNE INFRASTRUCTURE BIOCLIMATIQUE ET ÉCOLOGIQUE

L'infrastructure bioclimatique et écologique* utilise les ressources naturelles du site — le sol, l'eau, l'air — pour **réguler le climat urbain, et restaurer des écosystèmes naturels**. Ces écosystèmes sont capables de gérer l'eau, de diffuser la fraîcheur même en période de forte chaleur, de séquestrer du carbone grâce aux 20 000 arbres plantés. Ils contribuent au dessin des parcs, des jardins, des plaines, des bocages, des espaces ouverts, qui abritent une biodiversité florissante. Animaux, végétaux, humains trouvent leur place dans ces nouveaux milieux : lieux de détente et d'observation.

03.

Un projet **porteur d'usages**

3. UN PROJET PORTEUR D'USAGES

Ces espaces retrouvés offrent de nouveaux espaces publics à haute valeur d'usage. Le quartier des gares, **Euraflandres**, est **restructuré et réorganisé** pour être accessible à tous les modes, intensifier les usages avec des nouveaux logements, bureaux (réversibles), commerces, etc. Les **deux fermes urbaines**, équipements complémentaires et porteurs de **pratiques durables**, dialoguent entre elles via le ruban des bocages. Le site est ponctué de "balises*" et d'espaces ouverts permettant de **nouveaux usages de plein air** : lieux pédagogiques, jardins partagés, aires de jeux, espaces conviviaux...

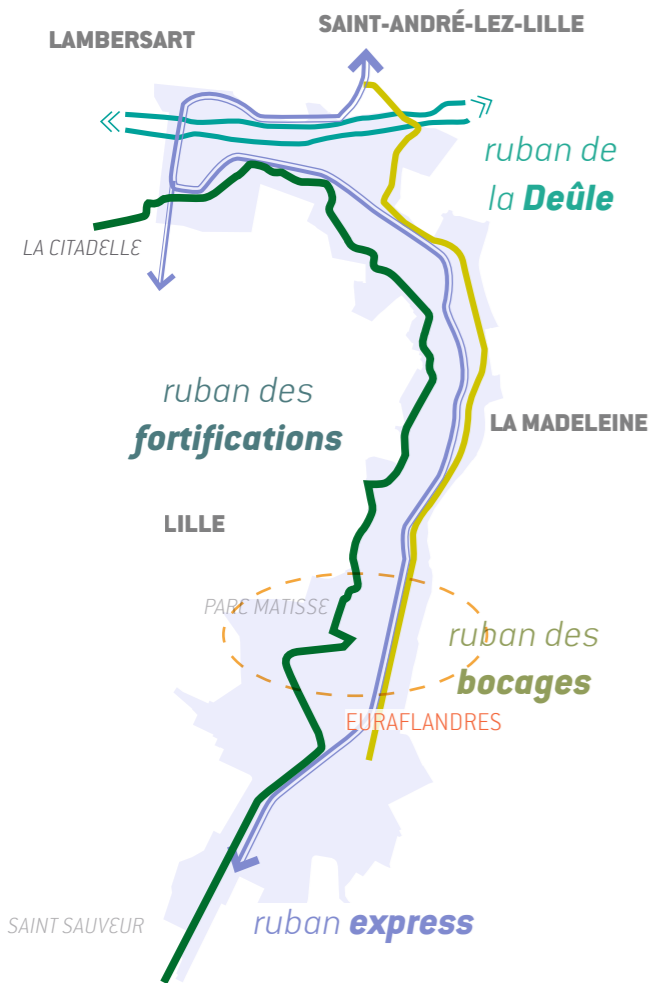
L'ARMATURE DU PROJET, OU COMMENT DÉCLINER SPATIALEMENT LES CINQ THÉMATIQUES

**VERS UNE NOUVELLE ARMATURE TERRITORIALE :
RUBANS, MILIEUX, INTENSITÉS**

1

LES RUBANS*
nouvelles mobilités

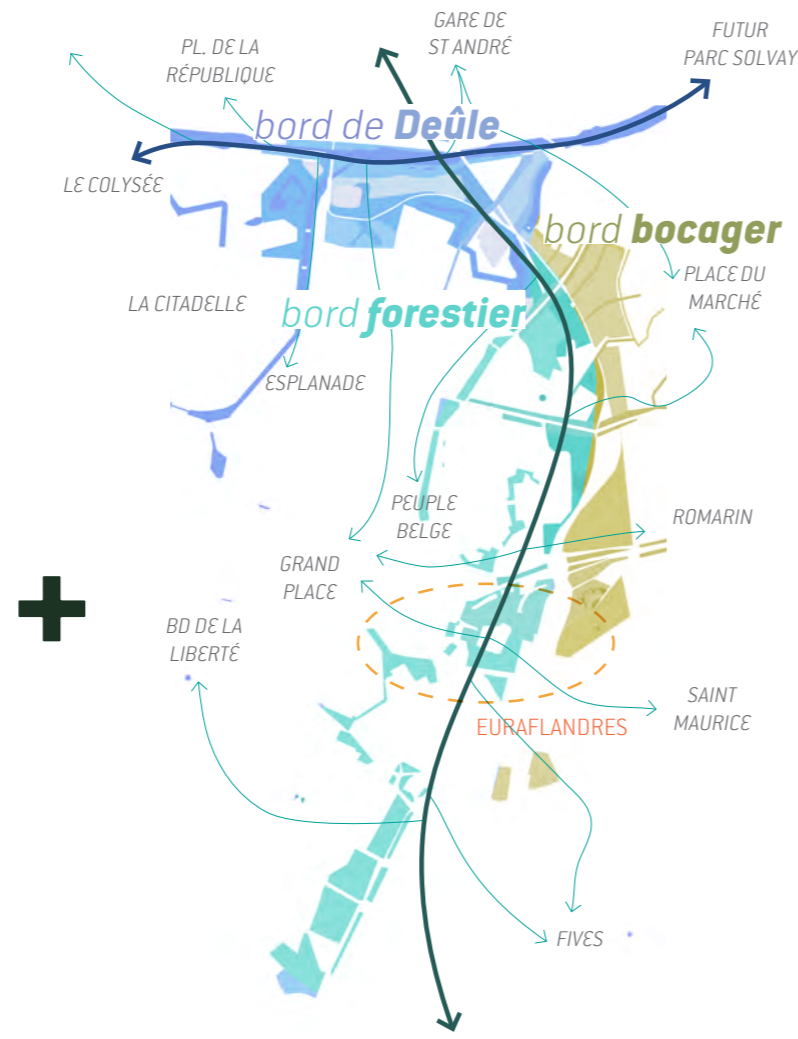
Une infrastructure de
mobilité renouvelée



2

LES MILIEUX
*écosystèmes**

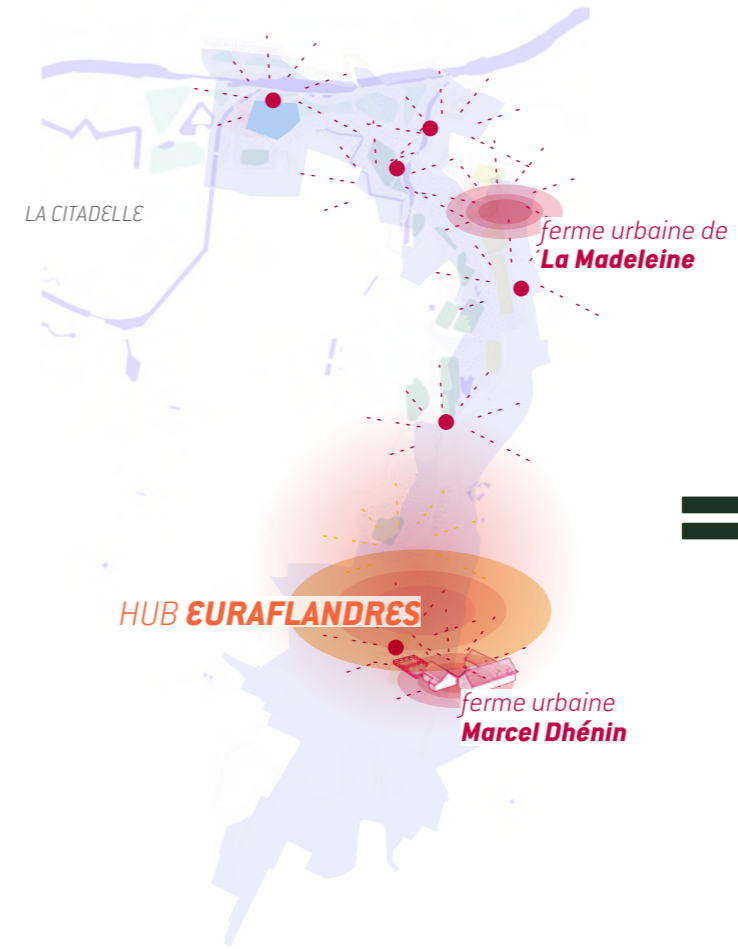
Une infrastructure
bioclimatique et écologique



3

LES INTENSITÉS
*centralités**

Un projet
porteur d'usages



=

EURALILLE À LA DEÛLE
*armature**

Imaginer un
grand projet métropolitain

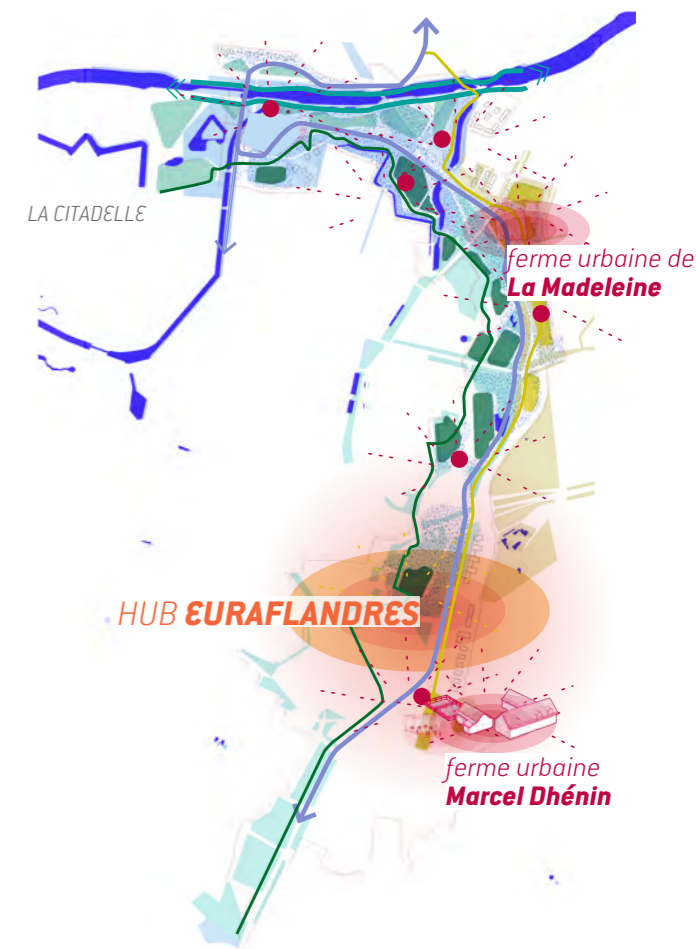
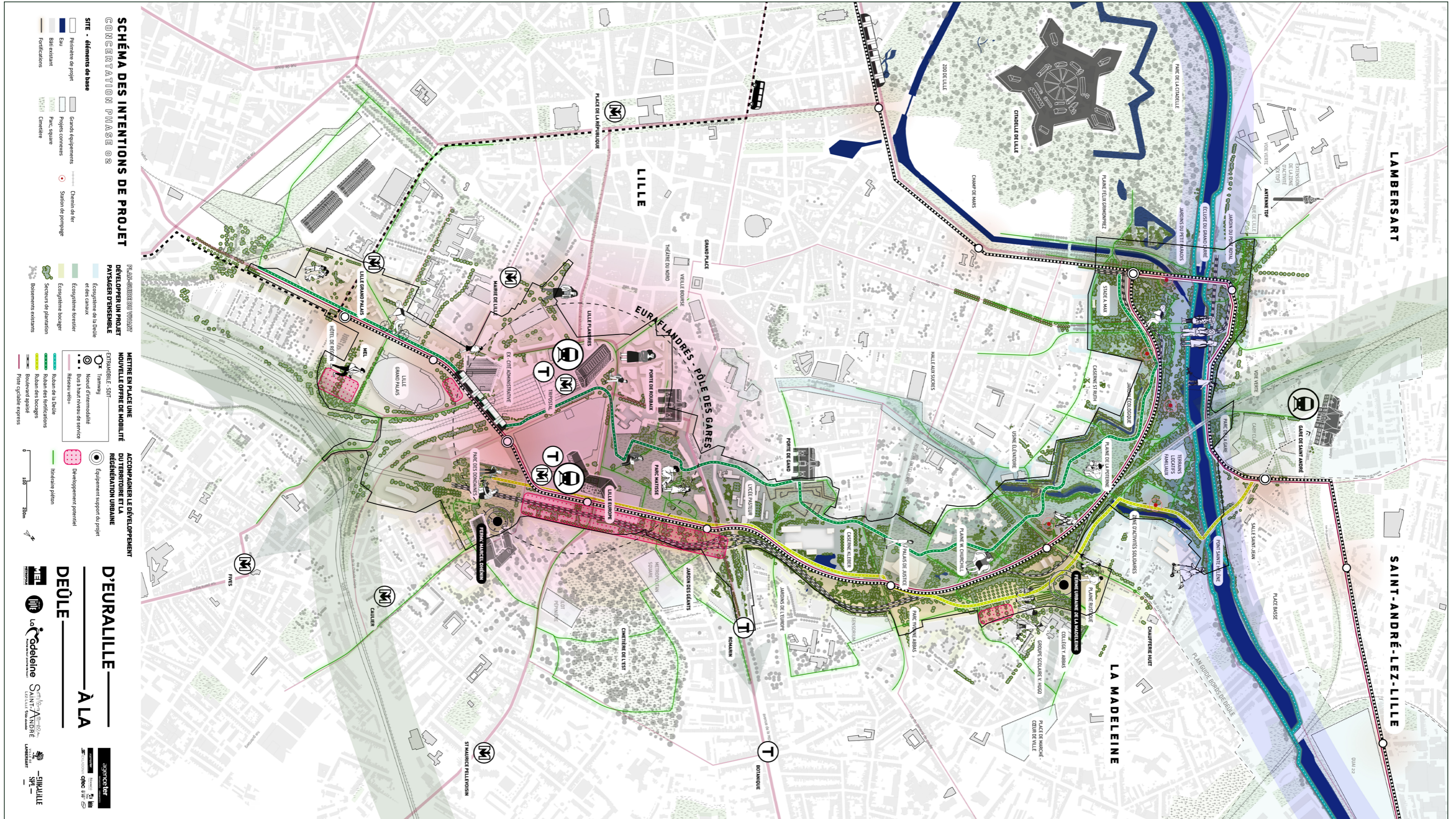


SCHÉMA DES INTENTIONS DE PROJET

Schéma des intentions de projet (2024)



LAMBERSART

SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE

LA MADELINE

LILLE

EURALILLES - PÔLE DES GARES

SCHEMA DES INTENTIONS DE PROJET
CONCERNTANT PHASE 02

PLANS D'AMENAGEMENT DU VIVANT
DEVELOPPER UN PROJET
PAYSAGER DENSEMENT

METTRE EN PLACE UNE
NOUVELLE OFFRE DE MOBILITE
NUEVEAU OFFRE DE MOBILITE

ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE ET LA
REGENERATION URBAINE

SITE - éléments de base

- Remède de projet
- Eau
- Bât existant
- Fortifications
- Grands équipements
- Projets concrets
- Parc square
- Camébrère
- Chemin de fer
- Station de pontage

PLANS D'AMENAGEMENT DU VIVANT
DEVELOPPER UN PROJET
PAYSAGER DENSEMENT

METTRE EN PLACE UNE
NOUVELLE OFFRE DE MOBILITE
NUEVEAU OFFRE DE MOBILITE

ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE ET LA
REGENERATION URBAINE

DEÛLE

EURAILLE

À LA

dépense

SHT

UNE INFRASTRUCTURE DE MOBILITÉ RENOUVELÉE

DIVERSIFIER LES DIFFÉRENTES MOBILITÉS, RÉCRÉER LES CONTINUITÉS

Il s'agit de produire un nouveau territoire **ouvert et accessible** pour l'ensemble des modes, garantissant une accessibilité au pôle des gares pour les voitures et favorisant **la marche à pied** et la place donnée aux **cyclistes**, l'usage des **transports collectifs** et un ensemble de **solutions alternatives à la voiture individuelle**.

Pour ce faire, le projet propose une diversification des modes de déplacement possibles afin de créer **une nouvelle armature** qui permette de **diminuer la dépendance à la voiture** et qui prenne en compte les différentes vitesses de circulation (déambulation, lenteur, efficacité). Pour le piéton, des **boucles de promenades** sont constituées :

elles recréent des continuités transversales de commune à commune en passant par le site. Elles s'appuient sur les trois rubans et permettent de retrouver l'accessibilité d'Euralille à la Deûle. Enfin, la réduction de l'infrastructure routière modifie **l'organisation des modes de déplacements dans le périmètre** de projet et **favorise le report vers des modes alternatifs à la voiture individuelle** (transports en commun et modes actifs). Une nouvelle offre de mobilités permettra aux usagers d'utiliser efficacement et en sécurité des alternatives à la voiture lorsque cela est possible (piétons, cycles, tramway, bus).

+ 30 km
de
promenades

+ 9.5 km
de rubans,
de chemins
partagés

De Lille Europe à
la Deûle :
8 min.
à vélo



env. **5 hectares**
d'emprise
routière
déconstruite

Images d'ambiance, à titre indicatif :



Ruban des fortifications



Ruban des bocages

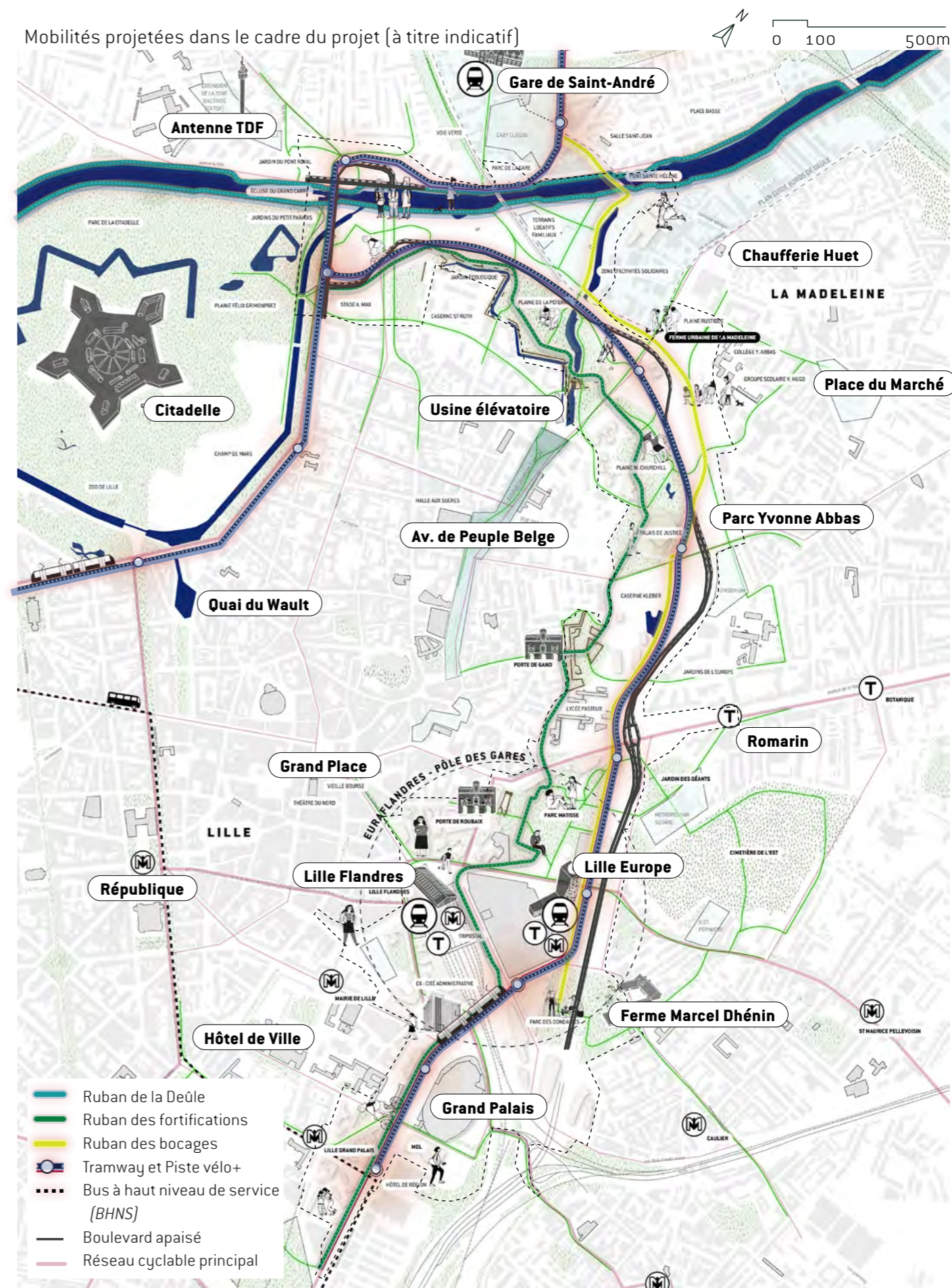


Ruban de la Deûle



Ruban express

Mobilités projetées dans le cadre du projet (à titre indicatif)



UNE INFRASTRUCTURE BIOCLIMATIQUE ET ÉCOLOGIQUE

DÉVELOPPER UN PAYSAGE RÉGULATEUR CLIMATIQUE POUR DEMAIN

La reconquête écologique passe par la restauration d'écosystèmes capables de **réguler naturellement le climat**, en utilisant ou en agissant intelligemment sur les **ressources** : sol, eau, air.

TOUT PART DU SOL (VIVANT)

Les sols sont la clé de voûte de la reconquête écologique.

Une démarche de renaturation et de gestion de terres sur site est proposée. Les modalités seront à préciser avec des études de sols plus poussées, pour déterminer où et comment constituer **des sols vivants, reliés à leurs écosystèmes** (selon leurs fonctionnements biologiques, physiques et chimiques). Par ailleurs, **désimperméabiliser les sols est un objectif central du plan-guide** : les nouvelles constructions proposées prennent place sur des sols déjà artificialisés, imperméables ou pauvres.

AVEC LES EAUX DU SITE, RAFFRAÎCHIR, ACTIVER, RENATURER, RENDRE VISIBLE

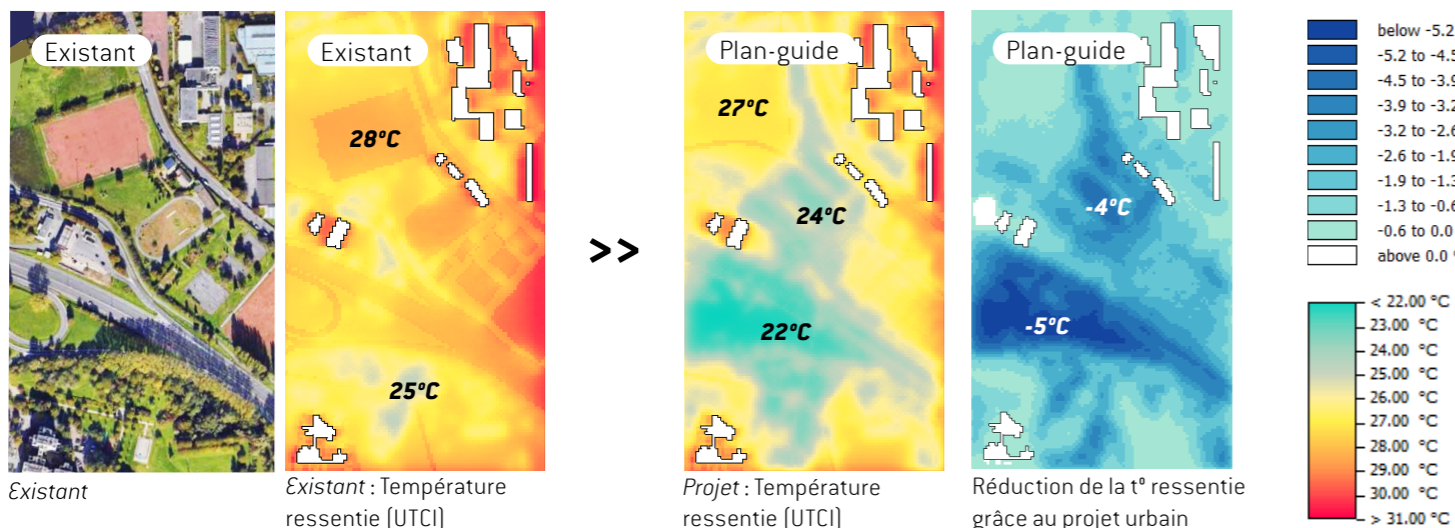
Le projet propose de **donner plus de place à la présence de l'eau sur le territoire**, de développer les milieux humides et de valoriser les bords de Deûle avec une gestion de l'eau se

voulant exemplaire, écologique, économe, pour alimenter les milieux naturels. Il s'agit également de **penser une utilisation raisonnée de l'eau**, en adéquation entre les ressources disponibles et les besoins : de l'infiltration de la goutte de pluie là où elle tombe à l'anticipation et l'adaptation aux épisodes extrêmes. Enfin, la possible réutilisation des eaux impropres à la consommation sera étudiée.

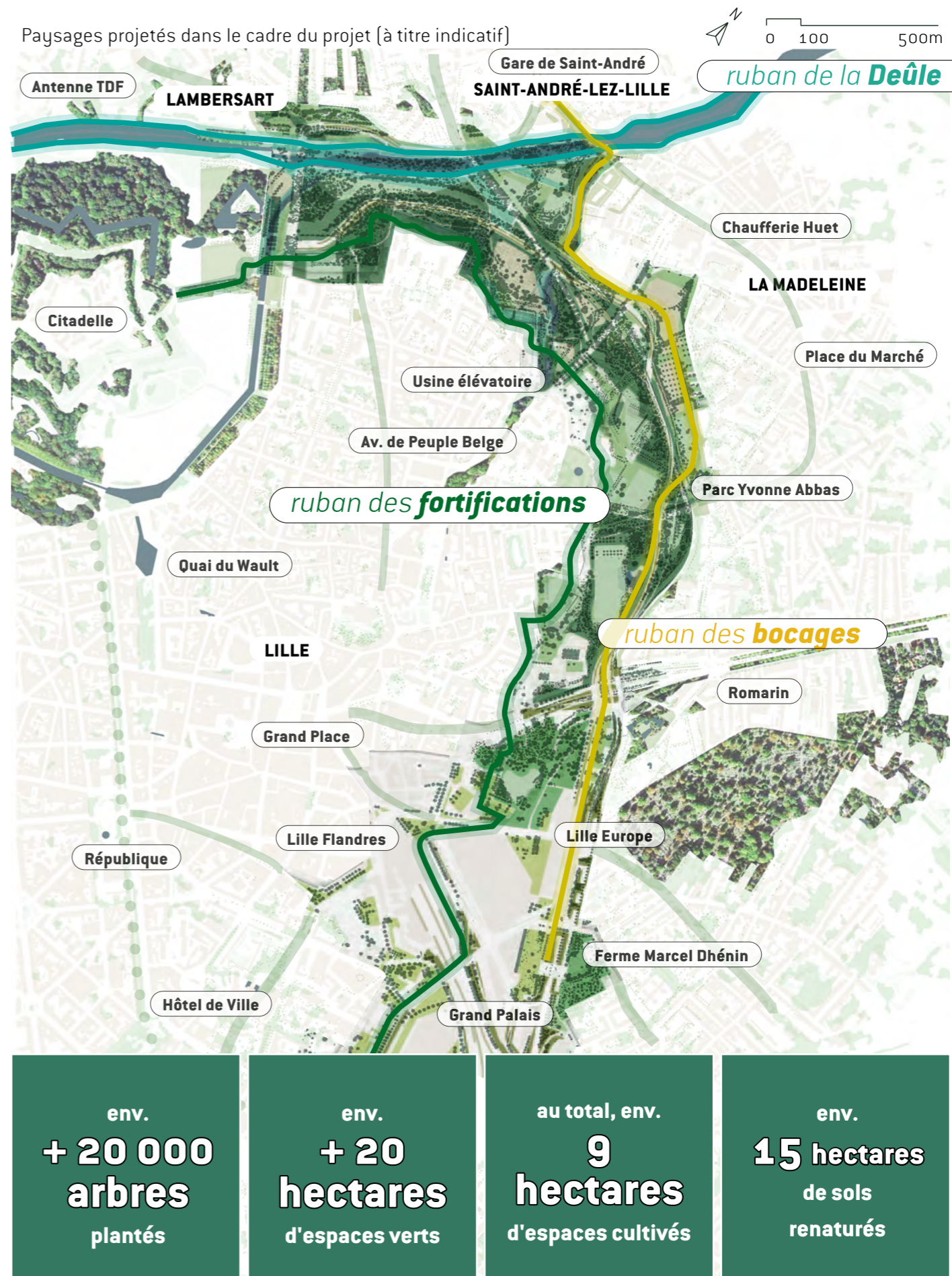
POUR L'AIR QUE L'ON RESPIRE

La mise en place de cette infrastructure bioclimatique et écologique permet de réduire l'effet d'îlot de chaleur urbain*. Elle améliore aussi la **qualité de l'air** en absorbant les polluants, tout en encourageant des mobilités douces (diminution des émissions liées au trafic routier, et des nuisances sonores). La **gestion durable de l'eau** permet de rafraîchir l'air ambiant et de prévenir les périodes de **sécheresse**. Cette approche participe à la **décarbonation** des villes, créant des environnements plus **frais**, plus **sains** et plus **agréables**.

Enfin, et pour pouvoir s'en assurer, des **indicateurs de suivi environnemental*** du projet permettront d'évaluer objectivement la réussite du projet.



Simulations climatiques réalisées sur la situation existante et le projet - conditions météorologiques du 01/07/23 à 15h



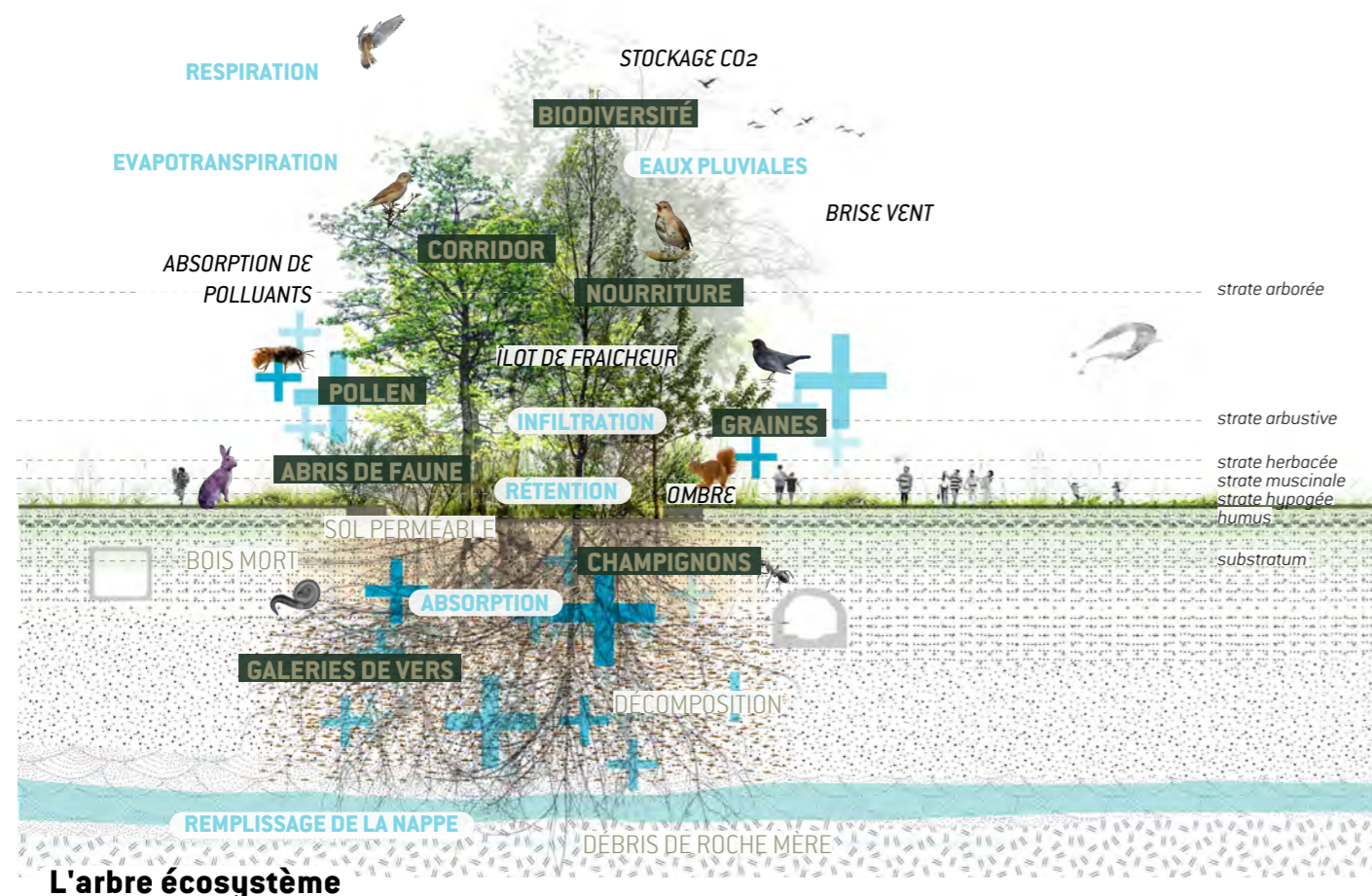
UNE INFRASTRUCTURE BIOCLIMATIQUE ET ÉCOLOGIQUE

CRÉER DES MILIEUX VIVANTS POUR LES HABITANTS ET LA BIODIVERSITÉ

Créer des milieux vivants, c'est **penser l'écosystème dans son ensemble** : du sol, à la cime, le tout en **répondant aux besoins fondamentaux de l'ensemble de ses voisins** ; humains, mais aussi aux populations d'animaux, oiseaux, insectes, champignons, végétaux, entités paysagères.

Pour garantir les échanges entre milieux, il s'agit d'abord de penser les **continuités écologiques*** : mettre en place **une trame arborée continue**, planter des arbres, reboiser, et ceci afin de reverdir, d'augmenter la surface d'espaces verts en préservant le patrimoine arboré existant. De fait, le projet ambitionne la plantation de **20 000 arbres**, qui jouent à la fois le rôle de **régulateurs climatiques, porteurs d'ombre et de confort thermique**, structurant les paysages, régénérateurs des sols, habitats pour la faune.

Enfin, pour favoriser la biodiversité, le projet propose de développer **une diversité de paysages et de milieux écologiques**, tant pour créer des lieux de dépaysements que pour créer de multiples lieux de vie ou territoires de chasse pour la faune : prairies, forêts, bocages, bord d'eau, clairières, jardins humides, vergers... De fait, les paysages naturels seront travaillés par des paysagistes et des écologues, et pensés comme des milieux, et non des paysages ornementaux ou des décors inertes.



Pour renforcer la présence de la biodiversité sur le site, il s'agit de créer **des milieux adaptés à tous** : le plan-guide prend en compte certaines **espèces d'animaux, dites cibles***, afin de proposer des milieux qui permettront à la faune de s'y épanouir (diversité des âges des arbres plantés, des essences, des strates, des milieux ouverts ou fermés, secs ou humides, denses ou réguliers...). Voici deux portraits d'animaux parmi d'autres, dont les besoins ont contribué au dessin du plan-guide.



Je suis la Chouette Hulotte.

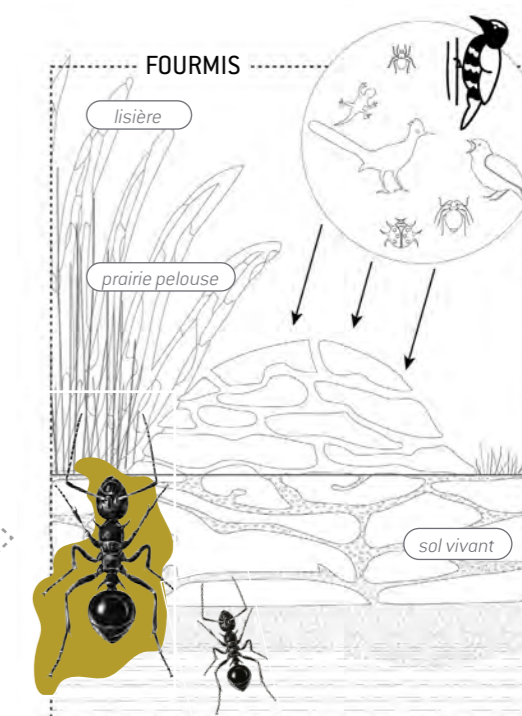
Je suis un rapace nocturne ayant besoin d'accéder au sol pour me nourrir en chassant dans un **rayon de 10 km** autour de chez moi. J'habite un bel arbre à cavité, creusé par un **pic**. Pour me repérer pour rentrer chez moi, j'ai besoin d'un **paysage structuré** : des haies, des lisières, des alignements, des massifs forestiers, des étendues d'eau calme...

Et si je suis arrivée ici, c'est aussi parce qu'il y a à manger ! Les **sols vivants et les flores grimpantes** sont les habitats privilégiés de mes proies.

De fait, je suis dépendante des **trames vertes***, et des connexions qu'elles apportent. Ma présence sur le site serait un signal du bon fonctionnement de l'infrastructure écologique*. Par ailleurs, en tant que prédateur nocturne, je **régule l'écosystème*** comme personne, garantissant un **équilibre dynamique**, fondement de la **biodiversité***.

Nous sommes les Fourmis.

Nous sommes des insectes clé de voûte*, nécessaire à l'écosystème tout entier : **du sous-sol jusqu'à la canopée**. Nous élevons des **pucerons**, qui sécrètent le miellat dont nous nous nourrissons, nous **aérons le sol**, enfouissons la **matière organique**, nous le **nettoyons** de matières mortes, ... Et nous **nourrissons tout un cortège de prédateurs** : nous sommes la nourriture de base des reptiles, des oiseaux. Parmi ces derniers, il y en a un qui raffole de nos œufs... **Le Pic Vert !** Puis lui, à son tour, **creuse des cavités** pour qu'habite plus d'une dizaine d'autres espèces d'animaux ! Alors, pour nous favoriser - et favoriser ainsi toute cette chaîne dans l'écosystème - il faut des **milieux hybrides**, où se côtoient herbes, buissons, arbustes, arbres, et le tout **géré de manière à limiter le piétinement, et favoriser les litières** (feuilles mortes, branchages, herbes laissées au sol) **en limitant les fauches et tontes** en espaces ouverts.



UN PROJET PORTEUR D'USAGES

DES ESPACES « CAPABLES » POUR S'AÉRER, SE DIVERTIR, APPRENDRE

DES ESPACES CAPABLES

La **diversité des publics** et l'**inclusivité des aménagements** sont deux valeurs fondamentales du projet. L'objectif est de faire d'Euralille à La Deûle un territoire accessible, de créer des espaces inclusifs pour toutes et tous, grâce à la diversité des usages proposés. Il s'agit que tout le monde y trouve son compte !

Des **boucles de promenade** sont mises en place, s'appuyant sur les trois rubans*. Elles traversent des paysages variés, **donnent accès à différents lieux**, et sont ponctuées de mobilier, d'éclairage, de signalétique. Elles recréent des continuités transversales entre les villes et des points de repère.

Ces différents lieux sont pensés comme des clairières "capables"* : **des espaces qui ne spécifient ou ne restreignent pas les usages**, pour que chacun puisse se rencontrer, cohabiter, s'approprier l'espace comme il l'entend. Le projet propose d'implanter du mobilier et de petites "balises*" (des jalons, **des micro-architectures**) **pour inciter ou permettre certains usages** (sports, contemplation, détente, assise, récit du patrimoine ...), les rendre appropriables.

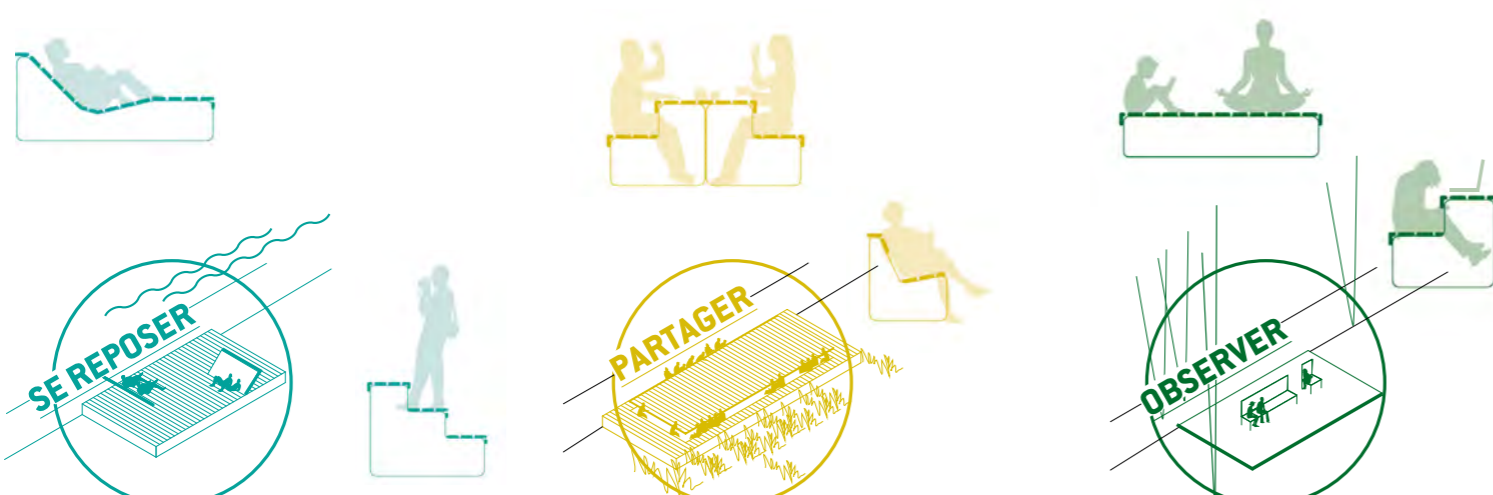
C'est la thématique du « plein air » qui guide les propositions : pouvoir faire du sport (pratiques sportives inclusives), des jeux pour tous les âges, des parcours de découverte, des lieux d'animations festives et culturelles en plein air. Et ce plein-air est regardé à travers le prisme du voisinage : lien social, convivialité, bien-être, gratuité, et donc inclusivité.

PARTAGÉS ENTRE TOUS LES VIVANTS

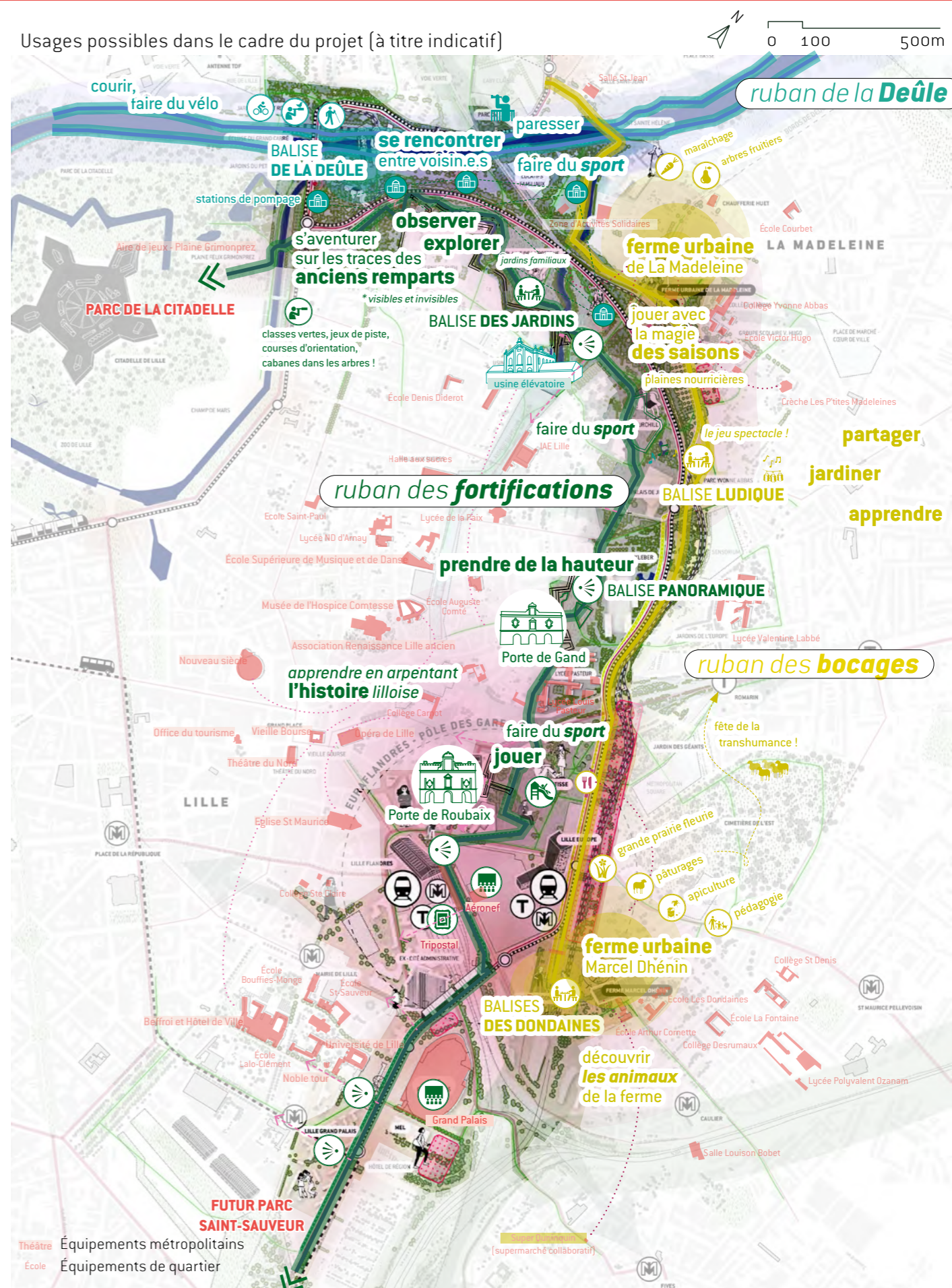
Certains espaces se devront d'être « sanctuarisés » notamment grâce à une forte densité de plantations permettant d'en limiter l'accès aux humains. De fait, des intensités d'usages variables permettent de **trouver un équilibre entre des espaces fréquentés et des espaces de tranquillité**, favorisant la biodiversité.

POUR UN PROJET APPRENANT.

Ce projet offre un territoire pour la pédagogie : apprendre et comprendre le fonctionnement du vivant, observer, protéger. En plus, et en lien avec les deux fermes urbaines, il s'agit de **développer la question de la pédagogie, de la sensibilisation autour des pratiques durables**: bien manger, cuisiner des produits sains, bien cultiver... Le projet propose la plantation d'un verger, ouvert et participatif.



Usages possibles dans le cadre du projet (à titre indicatif)



ENJEU SPÉCIFIQUE : LE QUARTIER DES GARES

FOCUS - EURAFLANDRES

FAIRE D'EURAFLANDRES UNE PARTIE INTÉGRANTE DU PLAN-GUIDE DU VIVANT

Euraflandres est un quartier de ville dense, déjà constitué, à développer et renouveler. Sa transformation permettra d'affirmer sa **dimension (euro)métropolitaine***, d'en faire un **quartier habité** en l'inscrivant dans les continuités écologiques du projet. Le bâti devra donc contribuer à la préservation, voire à l'amplification de la **biodiversité en milieu urbain** : végétalisation, nichoirs... De plus, une attention particulière sera portée à **son intégration dans l'environnement** par le prisme de la matérialité, ainsi que des **ressources** et matières premières employées dans les constructions neuves ou les réhabilitations, pour **construire plus durablement**.

1. UNE INFRASTRUCTURE DE MOBILITÉ RENOUVELÉE : CONDENSER ET RÉORGANISER

Renforcer l'**accessibilité au pôle des gares** par la réorganisation des flux et l'accueil du nouveau tramway permettra de conforter **Euraflandres comme l'épicentre de mobilité de la métropole**. Ces transformations pourront permettre de **condenser les infrastructures routières**, de **rendre le sol aux piétons, aux cycles et de libérer des espaces constructibles**. Les parvis des deux gares sont ainsi mieux reliés et la nouvelle organisation permettra de **lutter contre les mésusages actuels** de l'espace public.



La convivialité urbaine

2. UNE INFRASTRUCTURE BIOCLIMATIQUE ET ÉCOLOGIQUE : RAFRAÎCHIR ET DIFFUSER

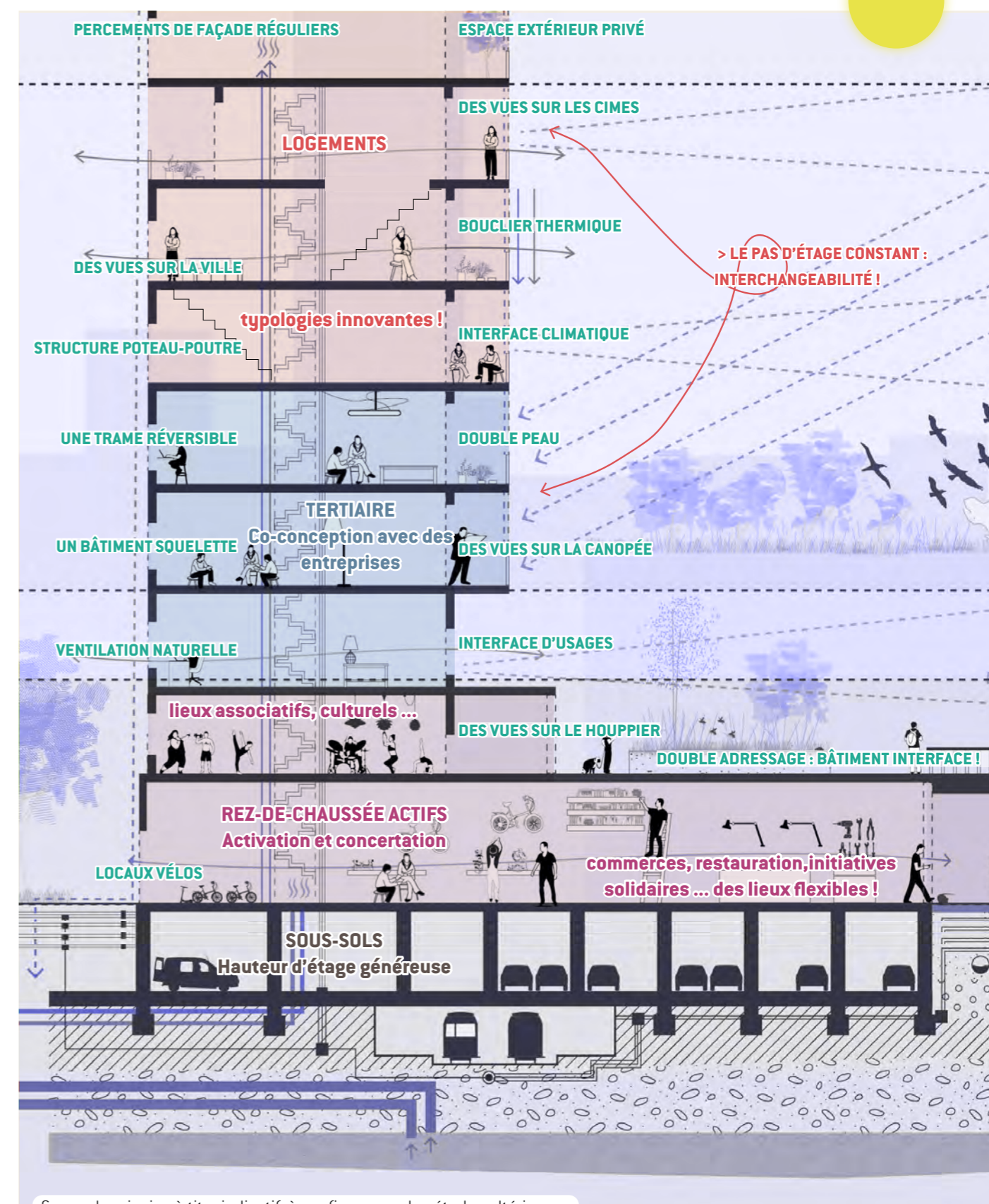
Euraflandres est déjà pourvue de grands espaces verts, mais qui ne dialoguent pas entre eux : *Parc Matisse, Parc des Dondaines, Cimetière de l'Est, Jardin des Géants*. **La mise en réseau de ces espaces verts, parcs et voies ferrées permet de constituer une infrastructure bioclimatique et écologique continue et de la diffuser dans les milieux plus urbains**. Ceci passe par des désimpermeabilisations, des plantations de rues, un repartage de l'espace public entre humain et nature.



De nouvelles constructions intégrées, mixtes et réversibles

3. UN PROJET PORTEUR D'USAGES : FAIRE QUARTIER

Transformer Euraflandres c'est **(ré)habiter*** le quartier et **apporter une mixité programmatique*** autour de Lille Europe, en lien avec le futur tramway. Le projet développe une **mixité fonctionnelle et programmatique** du quartier, à l'échelle du bâtiment (entre étages), et à l'échelle du quartier, avec notamment des **rez-de-chaussée actifs**. Les **activités et services** prévus en rez-de-chaussée pourront s'adresser aux différents usagers qui fréquentent ce hub métropolitain : les habitants, les travailleurs, les voyageurs, les étudiants... Certains seront des lieux de voisinage, quotidiens, seront à l'échelle de la polarité métropolitaine qu'est Euraflandres. **La recherche de la réversibilité*** sera également un critère essentiel dans la conception des futurs bâtiments, pour permettre facilement leur changement d'usage et de fonction.



Coupe de principe à titre indicatif, à confirmer par des études ultérieures

UN PROJET QUI S'ÉCRIT SUR LE TEMPS LONG

STRATÉGIE DE PHASAGE QUATRE HORIZONS TEMPORELS

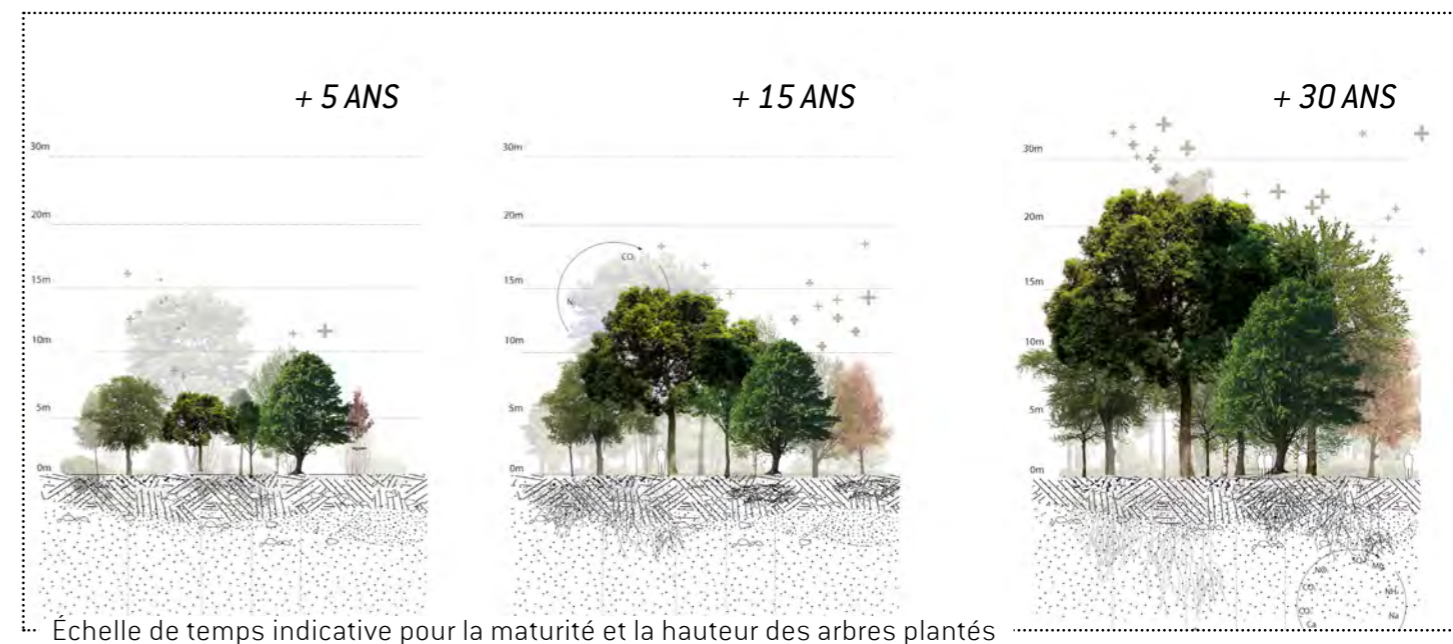
Le projet Euralille à la Deûle s'inscrit dans un **temps long, sur plus de 15 ans**, en synergie avec un aménagement structurant le **tramway** (Extramobile-SDIT), pour définir les interfaces entre ces deux projets. Le tramway permettra de réorganiser une accessibilité pour tous les modes (voitures, transports en commun, cycles, piétons).

Le phasage s'articule dans cette logique, selon trois ambitions :

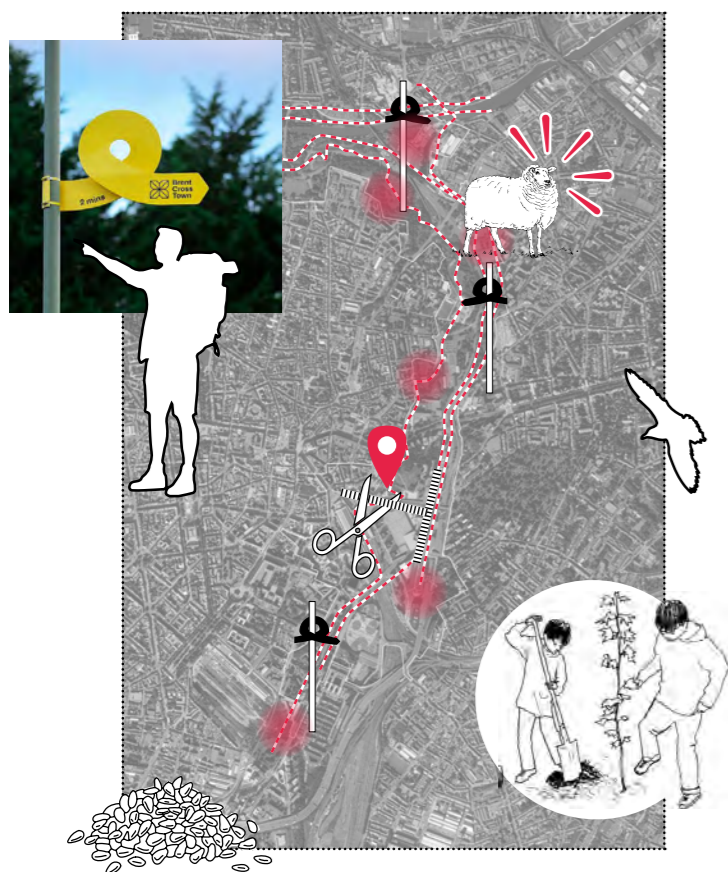
1. La **progressivité** : tout ne pourra pas se faire en même temps, et certaines transformations peuvent s'anticiper sans le tramway.
2. Les **sols vivants** : il faut considérer le temps long de la renaturation* des sols et de la croissance végétale*.

3. La **mesure** : le projet devra être suivi dans le temps à partir de critères objectifs et mesurables, afin d'évaluer sa réussite dans le temps.

Dans un premier temps, les actions de **préfiguration*** feront connaître et exister le projet. Vient ensuite le temps de la **renaturation des sols**, de la **restauration des écosystèmes** et des plantations. Et le temps de la transformation progressive des **mobilités**, notamment grâce à la réalisation progressive des rubans*. S'ensuit la réalisation du **tramway** et du boulevard apaisé, pour finir par une dernière phase lorsque le tramway est **en service**. C'est aussi le début de maturité de la forêt.



TEMPS 0 - DONNER À VOIR PRÉFIGURATION*



TEMPS 1 - MODÉLER INDÉPENDAMMENT DU TRAMWAY



TEMPS 2 - CONNECTER PENDANT LE TRAMWAY



TEMPS 3 - RÉCOLTER APRÈS LE TRAMWAY



SYNTHÈSE

10 POINTS CLÉS DU PLAN-GUIDE DU VIVANT

01. CONTINUITÉS

Amplifier ou (re)créer des corridors écologiques, effacer les ruptures et coupures générées par les infrastructures.
40 hectares d'espaces boisés, 15 hectares de sols renaturés, 30 km de promenades, 15 km de pistes cyclables.

02. PATRIMOINE

Mettre en valeur l'héritage de l'histoire (fortifications, maraîchage, rapport à l'eau...).
Mise en lumière des fortifications et des stations de pompage, nouveaux espaces cultivés, restauration de la ripisylve.

03. DIVERSITÉ

De paysages et d'ambiances : *boisées, humides, bocagères, urbaines...* De publics, à travers les valeurs d'inclusivité : *accessibilité, intergénérationnalité...* D'échelle : *s'adresser aux voisins (jardins, balises...) et aux métropolitains (événementiel, nouveau pôle des gares...).*

04. EURAFLANDRES

Intensifier, densifier, simplifier, végétaliser. *Une accessibilité renforcée pour tous les modes ; un sol piéton continu ; les accès au pôle des gares repensés ; un tramway pour mieux connecter ; des nouveaux logements ; des parcs repensés.*

05. MOBILITÉS

Repenser la place de la voiture en lien avec le nouveau tramway et les nouveaux itinéraires piétons et cycles.
Une remise à plat du sol, une simplification des carrefours, une diminution du nombre de voies progressive et acceptable en lien avec une nouvelle offre de transports. Une accessibilité renforcée pour tous les modes de déplacement (cycles, tramway, bus, piétons, voitures...) et préservée pour celles et ceux qui dépendent de la voiture.

06. USAGES

Offrir des espaces dépaysants, propices au divertissement et à l'épanouissement en plein air.
Des clairières sportives, ludiques, une mise en scène et une compréhension des paysages vivants traversés...

07. APPROPRIATION

Un projet capable, des lieux d'appropriations, d'improvisation, d'évolutivité, d'adaptation, de réversibilité.
Un paysage de clairière, de petites « balises » pour ouvrir le champ des possibles ; un travail sur la trame (arborée ou structurelle), qui permet flexibilité, adaptabilité, et appropriation.

08. CONVIVIALITÉ

Mettre en place des espaces ouverts à toutes et tous, gratuits, partagés, favorisant les rencontres et les échanges entre tous les vivants : dimension de pédagogie et de pratiques durables. *Un panel de mobilier convivial, une polarité autour de l'agriculture et l'alimentation, des rez-de-chaussée actifs et animés.*

09. INDICATEURS DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL

Mesurer objectivement et dans le temps des indicateurs de réussite du projet.
Mise en place d'indicateurs de suivi du projet.

10. FRUGALITÉ

Faire avec le déjà-là, dans une démarche d'économie de ressources et de circularité. *Des actions fortes sur des lieux choisis et emblématiques, prise en compte et valorisation de l'existant, en lien avec les milieux en place, et une gestion naturelle des écosystèmes ; une approche bas-carbone et bas-ressource de la construction ; un suivi du bilan carbone du projet, pour privilégier les solutions les moins émettrices.*

LEXIQUE

DÉFINITIONS DES MOTS REPÉRÉS PAR UNE ASTÉRISQUE*

ARMATURE : L'armature d'un projet urbain symbolise les éléments formant la charpente, la structure du projet, sur laquelle tout s'appuie.

BALISES : Les balises sont, dans ce projet, des jalons, des microarchitectures qui incitent ou permettent certains usages (sports, contemplation, détente, assise, récit du patrimoine ...), qui contribuent à rendre les espaces appropriables.

BIODIVERSITÉ : La biodiversité correspond à la variété de faunes (animaux), de flores (végétaux) et d'écosystèmes présents sur un territoire.

DÉCARBONATION : La décarbonation consiste en la diminution des émissions de gaz à effet de serre liées aux activités humaines.

CENTRALITÉ : Une centralité, par opposition à une périphérie, constitue un point d'attraction, de polarisation, que ce soit au niveau des usages ou des services qu'il propose. L'échelle d'une centralité varie : il peut s'agir d'un équipement (une gare par exemple), comme d'une balise, qui constitue dans ce projet un point d'orgue dans le paysage.

CHAMPIGNON : Il est question ici des champignons présents dans le sol, les mycorhizes, qui permettent aux racines des arbres d'établir des connexions entre elles, et donc de rendre possible des échanges (eau, nutriments).

CLAIRIÈRES CAPABLES : Les clairières capables sont, dans ce projet, des espaces qui ne spécifient ou ne restreignent pas les usages, pour que chacun puisse se rencontrer, cohabiter, s'approprier l'espace comme il l'entend.

CORRIDOR OU CONTINUITÉ

ÉCOLOGIQUE : Un corridor écologique est un milieu de transition (déplacement) entre plusieurs milieux de vie (habitat). La fragmentation des milieux est donc néfaste d'un point de vue écologique, car elle isole les milieux les uns des autres.

CROISSANCE VÉGÉTALE : La croissance végétale désigne la croissance d'une plante, qu'on mesure notamment par l'augmentation de sa taille.

ÉCOSYSTÈME : Un écosystème est défini par un milieu (biotope (habitat) et faune et flore associées) et les relations qu'entretiennent les vivants entre eux et avec leur milieu.

ESPACE À DOMINANTE NATURELLE

Les espaces à dominante naturelle sont des espaces dont les sols sont majoritairement végétalisés (cultures, prairies, boisements...).

ESPACE NATUREL MÉTROPOLITAIN

Les espaces naturels métropolitains (ENM) sont des grands parcs, gérés par la Métropole Européenne de Lille.

ESPÈCES CIBLES : Une espèce dite cible a ceci de particulier que si ses conditions de vie sont réunies, la présence de cette espèce dite cible va assurer la présence d'un ensemble d'autres espèces qui dépendent d'elle pour vivre (habitat, nourriture...).

ESPÈCE CLÉ DE VOÛTE : Une espèce clé de voûte est une espèce dont la disparition compromettrait la structure et le fonctionnement d'un écosystème. Elle est caractérisée par la qualité, le nombre et l'importance des liens qu'elle entretient avec son habitat et d'autres espèces.

EUROMÉTROPOLE : Le terme Eurométropole est utilisé ici pour signifier que la Métropole Européenne de Lille rayonne au-delà de ses limites administratives, et fait partie d'un réseau de villes européennes.

GAZ À EFFET DE SERRE : Les gaz à effet de serre sont les gaz participant au phénomène d'effet de serre indispensable à la vie sur Terre. La variation de la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère contribue au changement climatique.
Source : <https://www.unep.org/explore-topics/resource-efficiency/what-we-do/cities-and-climate-change>

ÎLOT DE CHALEUR URBAIN : Un îlot de chaleur urbain est un phénomène physique qui se traduit par l'augmentation des températures en des lieux précis, notamment les villes.

INDICATEURS DE SUIVI

ENVIRONNEMENTAL : Le suivi environnemental d'un projet consiste à mesurer, à l'aide d'indicateurs définis en amont, différents temps du projet et de comparer ces mesures entre elles, afin d'évaluer si la trajectoire prise par le projet est conforme aux ambitions. Les indicateurs peuvent être par exemple : le bilan carbone, le nombre d'arbres plantés, la surface de sols renaturés ... Ils peuvent également être en lien avec les autres thématiques de projet (mobilité, bâti, nourricier, usages et bien-être).

INFRASTRUCTURE ÉCOLOGIQUE ET

BIOCLIMATIQUE : Une infrastructure est, à l'image d'une armature, la structure primaire de quelque chose. Ici, elle est dite « bioclimatique et écologique » car elle regroupe l'air, le sol, l'eau et les milieux, et donc les services écosystémiques liés (rafraîchissement, création de milieu de vie pour la faune, développement de la biodiversité...).

MIXITÉ PROGRAMMATIQUE : La mixité programmatique désigne le fait que différents usages et différentes fonctions (logements, commerces, bureaux...) se côtoient en un même lieu, quartier ou bâtiment.

PISTE VÉLO+ : Le réseau Vélo+ est un réseau cyclable capacitaire mis en place par la Métropole Européenne de Lille.

PÔLE DES GARES : Ici, le pôle des gares désigne l'ensemble formé par les deux gares, Lille-Flandres et Lille-Europe, aussi appelé Euraflandres.

PRÉFIGURATION : Dans un projet urbain, la préfiguration désigne tout ce qui se fait avant la version définitive d'un espace. Il peut s'agir de communication, d'information, de tests, d'événements, d'animations.

(RÉ)HABITER : L'expression "[ré]Habiter" désigne ici la stratégie programmatique envisagée dans le projet, à savoir implanter des logements dans le quartier d'Euralille aujourd'hui très tertiaire (bureaux, activités, services).

RENATURATION : La renaturation fait partie d'un processus de reconquête écologique : il s'agit de recréer des écosystèmes naturels là où ils ont disparu et lorsqu'ils peuvent ou doivent revenir, pour des raisons écologiques.

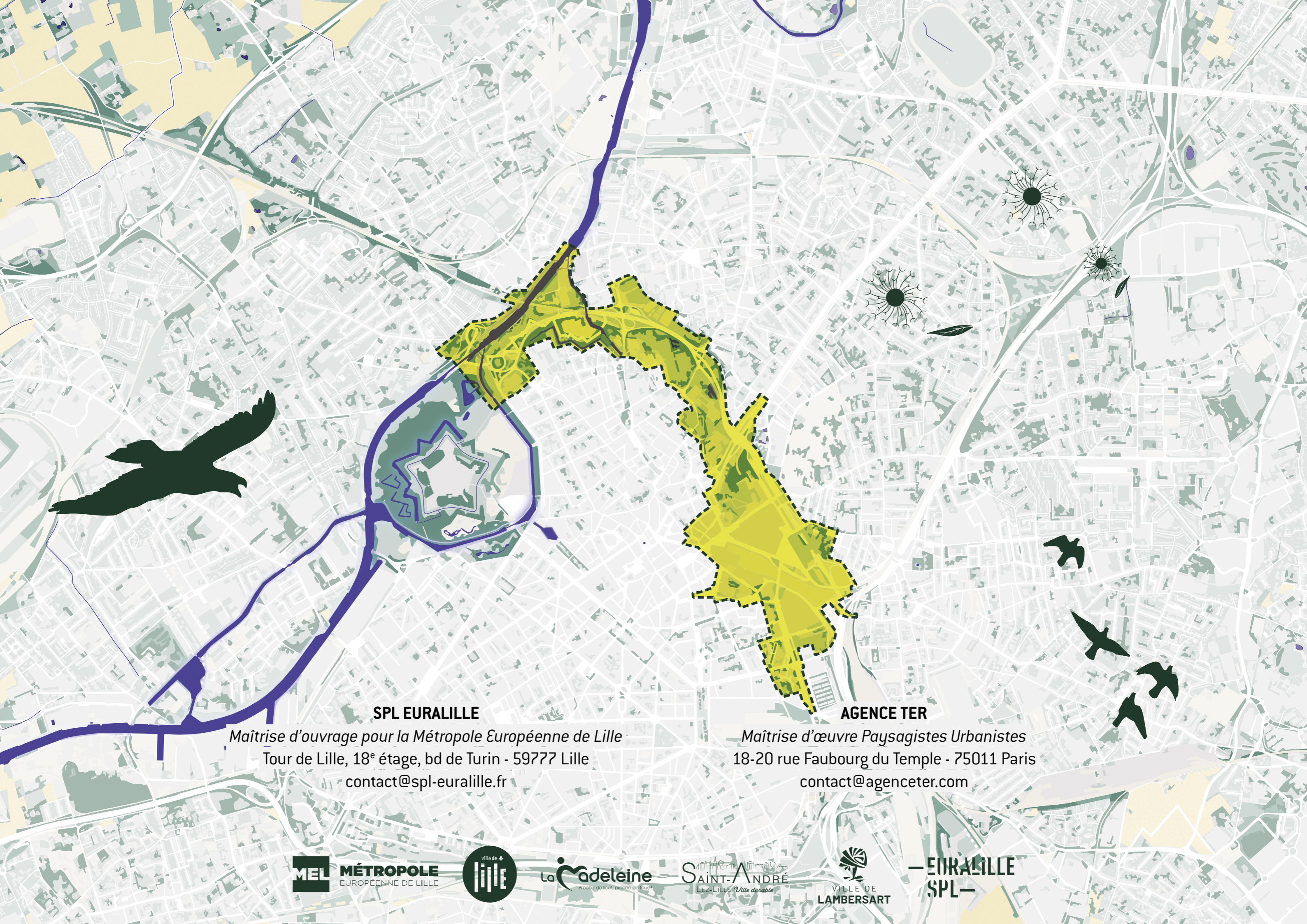
RÉVERSIBILITÉ : La réversibilité en architecture consiste à penser des bâtiments qui peuvent accueillir différentes fonctions (bureaux, logements...) sans modifications structurelles. De fait, la conversion est rendue possible par son intégration et son anticipation au projet en amont.

RUBANS : Les rubans sont, dans ce projet, de grands chemins de promenade d'environ 5 mètres de large lorsque les contraintes techniques le permettent. Ces cheminements parcourent le territoire de projet du nord au sud, ou bien le long de l'eau, permettant de créer des continuités de parcours piétons et cycles qui font défaut aujourd'hui. On dénomme par ailleurs un quatrième ruban, le ruban "express", constitué de la piste cyclable Vélo+ et du tramway.

SÉQUESTRATION CARBONE : La séquestration carbone correspond à la captation (stockage) de carbone (en grande partie par le sol et les plantations) et donc, l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre.

TRAME VERTE ET BLEUE : La trame verte et bleue est un réseau d'espaces naturels continus. Le vert désigne le terrestre, les espaces verts et le bleu, les espaces liés à l'eau.

TRAME NOIRE : La trame noire est un réseau d'espaces non éclairés la nuit, permettant de préserver la biodiversité nocturne, sensible à la pollution lumineuse humaine.



SPL EURALILLE

Maîtrise d'ouvrage pour la Métropole Européenne de Lille
Tour de Lille, 18^e étage, bd de Turin - 59777 Lille
contact@spl-euralille.fr

AGENCE TER

Maîtrise d'œuvre Paysagistes Urbanistes
18-20 rue Faubourg du Temple - 75011 Paris
contact@agenceter.com

